

HOROYA

Quotidien national



"Notre voix
résonne plus fort
que jamais grâce
à nos initiatives
pour une coopé-
ration africaine et
internationale
plus intégrée et
solidaire."

Le Général d'Armée
Mamadi Doumbouya



N°8308 DU LUNDI 02 JUIN 2025 * 64^e ANNÉE

www.horoya.net - horoya 1958@gmail.com

PRIX : 2000 GNF



www.arsjpa.gov.gn
info@arsjpa.gov.gn
+224 612 13 03 03/ 612 13 04 04
Kaloum, Boulbinet
cité des Nations villa 33

ARSJPA

**Jouez de manière responsable:
Contrôlez votre argent
Contrôlez votre Temps.**

SIMANDOU 2040

Vers l'opérationnalisation de la compagnie du TransGuinéen (CTG)



COOPÉRATION SINO-GUINÉENNE

**Annulation de dette,
projets industriels et
ambitions partagées,
SEM Huang Wei dit tout**



AFFAIRE 416 CANDIDATS AU PÈLERINAGE

**Le président
Doumbouya
tape du poing
sur la table**



STARTIMES SOLAR
Dynamisez votre vie



**KIT COMPLET
A PARTIR DE
10.000.000 GNF**

613 33 33 32



DEFENDRE LA REPUBLIQUE PAR LES IDEES ET LE VIVRE ENSEMBLE

PROGRAMME
**SIMANDOU
2040**

Guinée

HOROYA
Quotidien national

QHoroya
 Journal Horoya
www.horoya.net

POUR VOS ABONNEMENTS

Siège dans l'enceinte de la RTG Boulbinet - Kaloum
Tél: +224 664 633 212 / 623 490 130 - BP ; 191 Conakry
Email : horoya1958@gamil.com

SIMANDOU 2024

Vers l'opérationnalisation de la compagnie du TransGuinéen (CTG)



Le Ministre Directeur de Cabinet de la Présidence, Président du Comité stratégique de suivi du projet Simandou, M. Djiba Diakité, a pris part en Inde la cérémonie de présentation et de baptême des premières locomotives destinées au transport du minéral, des passagers et des marchandises dans le cadre du mégaprojet des mines de Simandou

Un cap important vient

d'être franchi dans la réalisation du mégaprojet des mines de fer de Simandou. Ce lundi 26 mai 2025, une délégation guinéenne de haut niveau, conduite par M. Djiba DIAKITÉ, Président du Comité stratégique de Simandou, a assisté dans la ville de Marhowra dans la région de Bihar en Inde, à la présentation officielle et au baptême des premières unités de locomotives destinées à la Compagnie du TransGuinéen (CTG). Cette étape hautement symbolique fait suite à la signature, le 30 juillet 2024, du contrat d'acquisition du premier lot de locomotives entre Rio Tinto/Simfer et la société américaine WABTEC - General Electric Transportation. Elle marque également



l'opérationnalisation concrète du chemin de fer multiservice et multiusage du TransGuinéen, qui s'étendra sur plus de 650 kilomètres, reliant les gisements du mont Simandou au Port de Morebaya, à Forécariah. Ces locomotives sont destinées au transport du minéral, des

passagers et des marchandises, dans le cadre de l'ambitieux programme Simandou 2040, porté par le Président de la République, Son Excellence le Général Mamadi DOUMBOUTA.

DCI-PRG

HOROYA

Quotidien national

BP: 191 Conakry, République de Guinée
E-mail: horoya1958@gmail.com Siège: Boulbinet - C. de Kaloum

DIRECTEUR GENERAL

Ibrahima Koné
Tél: 664 63 32 12 / 624 94 45 99
konesayon1@gmail.com

DIRECTRICE GENERALE ADJOINTE

Marie Louise Diallo
Tél: 623 69 38 86 marielouisediallo1@gmail.com

REDACTEUR EN CHEF

Amadou Kendessa Diallo
Tél: 622 48 10 45 kenssa2@gmail.com

SECRETAIRE GENERAL

Jean Marie Morgan
Tél: 622 26 97 26 morgan1535@gmail.com

RUBRIQUE POLITIQUE & ECONOMIE

Lansana Sarr 628 97 19 33
Th. Kalifatou Doumbouya 624 69 31 55

RUBRIQUE EDUCATION & SOCIETE

Balla Yombouno 628 74 23 08
Sékouba Kourouma 628 00 36 63
Tél: 628 97 19 33 sarllansana93@gmail.com

RUBRIQUE CULTURE & SPORT

Maïmouna Bangoura 622 21 12 26
Ibrahima Sory Bangoura 625 21 78 24

CHEF SERVICE RESEAUX SOCIAUX

Mamadou Mouctar Diallo 622 32 39 58

CHEF SERVICE FABRICATION

Abdoulaye Alsény Bangoura
Tél: 664 00 44 47 abalbangou@gmail.com

RESPONSABLE SITE

Yousseuf Hawa Kéïta Tél: 622 28 54 00

CHEF SAF

Aïssata Bilivogui 622 55 61 42
CHEF SERVICE COMMERCIAL & RECOUVREMENT

Diaka Sanoh Tél: 622 33 13 57

DISTRIBUTION

Alpha Saliou Diallo 628478037

ARCHIVES

Sâa Adolphe Kondano 627 99 64 74

PHOTO

Lamine Sylla 621 70 61 16

BRUXELLES

Une forte mobilisation en soutien au Général Mamadi Doumbouya

Après la manifestation de soutien aux idéaux du président de la République, le Général Mamadi Doumbouya, tenue sur la place du Luxembourg à Bruxelles, Mme Demane Amina, initiatrice et présidente du CIVAC (Comité de soutien à la vulgarisation des acquis du CNRD), s'est dite fière de la mobilisation exceptionnelle des Guinéens de la diaspora.

« Je suis très satisfaite de la journée d'aujourd'hui. Pour moi, ça a été une réussite. Je suis très fière. Vive le Général Mamadi Doumbouya, vive la refondation, vive la liberté surtout ! », a-t-elle affirmé avec émotion.

La suite de l'événement, a-t-elle annoncé, devait se tenir en salle, avec un grand symposium, des témoignages et la diffusion sur écran des principaux acquis de la transition. Une surprise y était également réservée aux participants : la dédicace d'un livre entièrement consacré au Général Mamadi Doumbouya. Trois artistes guinéens de renom

devaient aussi se produire pour agrémenter cette soirée de fraternité et de célébration.

Pour Mme Demane Amina, le message adressé à la diaspora guinéenne est clair : il est temps de s'impliquer et de prendre part activement au destin du pays. « Quand l'histoire d'un pays prend un autre tournant, chaque fils et fille doit jouer son rôle. Et ce rôle aujourd'hui, c'est d'accompagner notre champion. Il suffit de lui donner encore juste un peu de temps, et il amènera la Guinée très loin. »

Elle est également revenue sur le contenu du mémorandum remis à l'Union Européenne à cette occasion. « L'objectif était de leur faire comprendre qu'il faut dépasser l'image négative qui a été collée au président. Ce n'est pas un simple auteur de coup d'État, mais un patriote qui s'est levé pour sauver une nation. Aujourd'hui, il mérite notre confiance. Il mérite nos urnes. » Pour conclure, elle a lancé un



message personnel au chef de l'État, avec gravité et espoir :

« Mon général, je sais que vous avez dit que vous n'allez pas vous présenter. Mais la Guinée compte sur vous, la jeunesse compte sur vous. Vous ne pouvez pas nous sauver et ensuite nous abandonner. Il faut continuer. La voix du peuple est plus forte que votre voix. J'espère que vous allez m'écouter et écouter votre population. Réfléchissez très bien. On a besoin de vous. »

VENTE DES BIENS DE L'EX-MINISTRE DIANÉ

L'AGRASC défend la mise aux enchères

L'Agence de Gestion et de Recouvrement des Avoirs Saisis et Confisqués (AGRASC) a organisé, la semaine dernière, une conférence de presse à son siège de Kaloum, marquant une étape clé dans le dossier de l'ancien ministre des Affaires présidentielles et de la Défense, Dr Mohamed Diané.



L'Agence de Gestion et de Recouvrement des Avoirs Saisis et Confisqués (AGRASC) a animé, lundi 26 mai, une conférence de presse à son siège de Kaloum, marquant une étape clé dans le dossier de l'ancien ministre des Affaires présidentielles et de la défense, sous le régime d'Alpha Condé, Dr Mohamed Diané.

Le Directeur général de l'AGRASC, Alpha Sény Camara, a précisé que la mise aux enchères des biens saisis ne découle pas d'une volonté de nuire mais d'une stricte exécution de la décision judiciaire. Condamné par la Cour de Répression des Infractions Économiques et Financières (CRIEF) à cinq ans de prison pour enrichissement illicite et blanchiment de capitaux, Dr Diané doit également verser 500 milliards de francs guinéens à l'État, dont 125 milliards immédiatement. Face à cette exigence financière, l'AGRASC procède donc à la liquidation des biens confisqués.

Au cours de son intervention, Alpha Sény Camara a tenu à souligner la transparence du processus de vente, réfutant toute précipitation et réaffirmant que l'agence ne fait qu'appliquer une décision de justice exécutoire. Il a également mis en évidence

la portée de cette affaire, qui illustre la lutte contre la corruption et le blanchiment de capitaux engagée par l'État guinéen.

Par ailleurs, il a évoqué l'existence de fortunes colossales en Guinée, parfois supérieures à celles de l'État lui-même, justifiant ainsi le rôle de la CRIEF dans l'investigation des cas de richesses disproportionnées.

«Quand un individu possède, à lui seul, 30 immeubles, dont le plus modeste est un R+5, peut-on considérer cela comme normal ? Non, ce n'est pas acceptable. Il faut se demander d'où proviennent ces fonds : blanchiment, enrichissement illicite ou autres moyens illégaux », a-t-il déclaré.

Les enchères, prévues pour le 29 mai 2025, concernent plusieurs

biens immobiliers et infrastructures, notamment : un immeuble R+8 à Almamy, Kaloum; un immeuble R+10 à Sandervalia, Kaloum; un immeuble R+8 à Yattaya, Ratoma; une école R+5 à Missira, Kankan; une usine agro-industrielle à Missira, Kankan, avec hangars, cour et plantation d'anacardières.

La vente de ces biens constitue une action concrète dans le cadre de la lutte contre les infractions économiques et financières, illustrant la volonté de l'État de faire respecter les décisions judiciaires, indépendamment du statut des personnes concernées.

Au-delà du cas Diané, cette affaire met en lumière la gestion des avoirs saisis et leur impact sur la perception de la justice par les citoyens. La nécessité d'une transparence absolue dans ces procédures est cruciale afin de renforcer la confiance du public dans l'impartialité du système judiciaire guinéen.

Mode opératoire

La vente aux enchères des biens de Dr. Mohamed Diané a eu lieu ce jeudi 29 mai, au siège de

l'Agence de Gestion et de Recouvrement des Avoirs Saisis et Confisqués (AGRASC), à Conakry. Lors d'un point de presse animé, le Directeur général de l'agence a expliqué les modalités de cette opération.

« Nous avons des tickets, tous numérotés de 1 à X. Si la vente avait lieu aujourd'hui, seuls ceux qui détiennent ces tickets auraient accès à la salle. Cela signifie que seuls les véritables intéressés peuvent y participer. Ce n'est rien d'autre qu'une vente aux enchères. Ces tickets sont distribués aux personnes intéressées. Par exemple, si Madame X souhaite acquérir un immeuble appartenant à Dr. Diané, elle peut venir retirer un ticket le mercredi soir, et les procédures commencent. Le 29 mai, seuls les détenteurs de tickets auront accès à la salle. Ensuite, un immeuble sera mis en vente », a-t-il expliqué.

Concernant les prix de départ des différents biens concernés, ils seront publiés avant la date de la vente.

« Nous rendrons publics, avant le 29 mai, les prix de chaque immeuble. Par exemple, on annonce que l'immeuble d'Almamy est à 20 milliards. Les enchères commencent, montent à 25, puis à 30 milliards. Madame X remporte l'enchère à 30 milliards. Elle n'est pas obligée de payer la totalité le même jour à la Caisse des dépôts et consignations, qui représente le Trésor

public. Elle peut verser un tiers ou la moitié du montant. Ce premier paiement valide la vente. Elle disposera ensuite de 10 jours pour s'acquitter du reste », a-t-il précisé.

Un citoyen plus riche que l'État ...

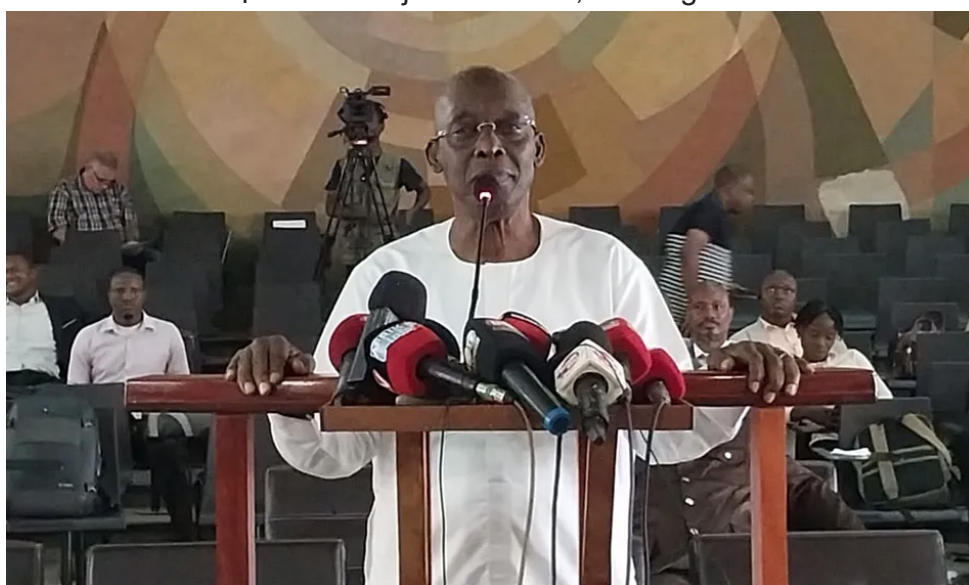
En levant le voile sur les raisons de la vente aux enchères des biens de Dr Mohamed Diané, Alpha Sény Camara a vivement dénoncé le phénomène d'enrichissement illicite qui gangrène les hautes sphères de l'État.

« Le magistrat est là pour faire appliquer la loi. S'il ne le fait pas, c'est de la rébellion. Les biens de l'État ou ceux du contribuable guinéen ne doivent en aucun cas être gérés comme un patrimoine personnel. Cela ne peut plus durer. Un citoyen ne doit pas être plus riche que l'État. Mais en Guinée, cela arrive bel et bien », a-t-il déploré avec fermeté.

Alpha Sény Camara a salué le rôle de la CRIEF (Cour de répression des infractions économiques et financières), qu'il considère comme un rempart contre la corruption. « Elle permet de mettre un terme à l'accumulation abusive de richesses par des individus. Un Guinéen qui détient à lui seul 30 immeubles, dont le plus petit est un R+5, est-ce normal ? D'où provient cet argent ? Blanchiment ? Enrichissement illicite ? Autre chose ? Il faut des réponses claires », a-t-il affirmé.

Par ces propos, le patron de l'AGRASC appelle à une justice implacable contre la prédation des ressources publiques.

Amadou Mouctar Diallo
Balla Yombouno



INTERVIEW

L'Ambassadeur de France en Guinée (suite et fin)

« ..À travers la vision Simandou 2040, l'avenir des Guinéens est en Guinée... »

Dans cette seconde partie exclusive de son entretien avec Horoya, l'Ambassadeur de France en Guinée, SEM Luc BRIARD, revient sur plusieurs enjeux clés du partenariat franco-guinéen : diaspora et mobilités, francophonie, coopération scientifique, et transition écologique. Entre diplomatie de terrain et échanges culturels, il esquisse les contours d'une relation bilatérale fondée sur l'écoute, la co-construction et une ambition commune pour l'avenir.

Lisez



Horoya : La diaspora guinéenne en France est très nombreuse et exprime un souhait de retour. Comment l'accompagner et favoriser les échanges dans ce cadre ?

SEM Luc BRIARD : Nos orientations visent à la fois à répondre aux attentes des autorités guinéennes et à être à l'écoute d'une société civile désireuse de s'impliquer davantage dans les questions entrepreneuriales et dans le développement du secteur privé.

Horoya : Quel est l'état de la Francophonie dans un contexte marqué par des crises politiques et institutionnelles dans certains États membres ?

SEM Luc BRIARD : Écoutez ! La francophonie, ce n'est pas uniquement l'Afrique. Certes, avec sept locuteurs sur dix issus du continent, l'Afrique représente une part essentielle de la francophonie. Mais il est important de distinguer deux dimensions : d'un côté, la francophonie institutionnelle à laquelle la Guinée a pleinement réintégré ses fonctions, et

de l'autre, la francophonie des projets, des vies, des échanges, des cultures.

Depuis que je suis en Guinée, je constate un véritable appétit pour cette francophonie. Car au-delà du partage d'une langue, nous partageons également un socle juridique commun, et souvent, une manière semblable de penser le monde.

Je ne minimise pas les crises institutionnelles. Mais il faut faire la part des choses : d'un côté, il y a l'OIF (Organisation internationale de la Francophonie), qui ne dépend pas de la France mais agit comme une organisation internationale à part entière. De l'autre, il y a la question : que voulons-nous construire ici, avec la Guinée ?

Nous sommes très attentifs à la politique lancée par le président de la République (Macron, ndlr) en 2018, axée sur la promotion de la langue française et la défense du plurilinguisme. Ce qui fait la force du français, c'est justement qu'il est en contact permanent avec d'autres langues, même en France

où il est pourtant langue officielle. C'est cette richesse du dialogue linguistique qui alimente la vitalité de la francophonie.

La francophonie n'est forte que parce qu'elle se nourrit de la diversité, parce

qu'elle est en interaction avec d'autres langues et d'autres cultures. Tenez, dans quelques minutes, vous allez sûrement me demander « la moitié de la route », une belle expression, typiquement guinéenne, inconnue en France, mais qui témoigne de la créativité linguistique locale.

Horoya : Vous avez récemment publié une tribune par rapport à la situation des océans, en prélude au Sommet des Océans qui se tiendra à Nice en France. De quoi sera-t-il question ?

SEM Luc BRIARD : D'abord, je voudrais préciser que le Sommet des Océans, l'UNOC, est un sommet des Nations Unies. C'est une conférence onusienne, co-organisée et co-présidée par la France et le Costa Rica. Mais il s'agit bien d'un événement placé sous l'égide des Nations Unies, auquel la Guinée, en tant qu'État membre, a toute sa place.

Il y a plusieurs volets. Il y a d'abord le segment officiel des Nations Unies, pour

lequel nous attendons encore la confirmation de la personne qui représentera la Guinée à Nice. Ensuite, il y a un volet intitulé « Sommet des Mers », organisé à l'initiative du maire de Nice, Christian Estrosi, qui a convié plusieurs maires du monde entier à réfléchir à l'impact de l'élévation du niveau de la mer sur les villes côtières.

À ce titre, la gouverneure de Conakry a été invitée à participer à ce sommet des mers. Je voudrais souligner deux choses importantes. En 2025, nous célébrons le dixième anniversaire des Accords de Paris, qui ont marqué une mobilisation internationale majeure pour le climat lors de la COP 21.

Dix ans plus tard, nous souhaitons une mobilisation similaire pour les océans. L'enjeu principal sera la préservation de la biodiversité marine. L'océan nous permet de respirer, de nous nourrir, de voyager, de transporter des marchandises. Il est vital.

C'est ce que l'on appelle l'économie bleue. Et dans un pays aussi côtier que la Guinée, ces enjeux prennent une importance particulière. Notamment celui du BBNJ (Biodiversity Beyond National Jurisdiction), c'est-à-dire la protection de la biodiversité marine au-delà des eaux territoriales. C'est l'objet du traité sur les hautes mers, qui vise à garantir une meilleure préservation de la biodiversité océanique. Nous espérons donc que la Guinée procédera à la signature de ce traité BBNJ.

Horoya : Quels sont les

projets de coopération scientifique en recherche conjointe entre les universités françaises et guinéennes ?

SEM Luc BRIARD : Il y en a un qui nous tient particulièrement à cœur parce qu'en plus, il y a eu une actualité en 2025, puisque les professeurs Alpha Cabinet Kéita, recteur de l'Université Gamal Abdel Nasser de Conakry, et Abdoulaye Touré, directeur du CERFIG (Centre de Recherche et de Formation en Infectiologie en Guinée), ont remporté le prix de la Fondation Mérieux. Ce prix est décerné chaque année à des chercheurs mondiaux en biologie infectieuse.

Cela démontre la qualité de la recherche en Guinée, et nous sommes très heureux que ces deux chercheurs, ces deux hommes remarquables, aient été récompensés par ce prix. Derrière cela, il y a tout le travail que nous faisons depuis la crise Ebola pour permettre aux chercheurs guinéens d'être connectés à la recherche française et internationale, et pour aider à incuber des projets de recherche avec des étudiants et des chercheurs internationaux. C'est vraiment un très beau projet.

Nous allons plus loin avec l'IRD (Institut de Recherche pour le Développement), la MRS (Méthode de Recrutement par Simulation) en France, l'INSERM (Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale), pour fédérer autour de ces enjeux de santé qui sont un vrai défi ici en Guinée, des projets de recherche

SUITE PAGE 5

passionnants et de très haute qualité, comme en témoigne ce prix.

Horoya : Face à la crise migratoire en Europe, la France envisage-t-elle d'augmenter les quotas d'immigration ou de lancer des programmes de formation pour favoriser une immigration régulière des jeunes guinéens ? Quelles mesures sont prises pour encourager leur maintien au pays ?

SEM Luc BRIARD : Ce sont des choses qui sont co-construites puisque la Guinée était à La Valette et il y avait un plan, dit plan de La Valette, avec cinq piliers, notamment sur l'immigration régulière et la lutte contre les trafics. Donc, nous ici, sommes assez clairs.

Nous avons des cibles prioritaires : les entrepreneurs, les étudiants, les chercheurs, les artistes. Nous avons cerné leurs besoins et facilitons la mobilité vers la France. Nous n'avons pas encore d'accord de gestion concertée des flux migratoires, comme on dit.

(...) Ce sont en effet des dispositifs existants qu'il faudra discuter avec les autorités guinéennes le moment venu, si elles le souhaitent. Les quotas dépendent des accords.

Nous n'en sommes pas encore là. En revanche, nous connaissons bien nos cibles et souhaitons évidemment que les mobilités régulières découragent les mobilités irrégulières, en montrant qu'on peut aller en France de manière régulière. Sur la lutte pour maintenir les futurs migrants sur place, nous avons des projets avec l'AFD et Expertise France, mais je voudrais rendre hommage à une ONG guinéenne, l'OGLMI, fondée par des migrants de retour, qui ont subi l'horreur des routes migratoires via le désert ou la mer. Cette ONG œuvre pour sensibiliser les jeunes guinéens sur le prix de la migration irrégulière et du soi-disant Eldorado en France ou en Europe.

Nous accompagnons cette ONG avec des financements de l'AFD, car il est très important de dire qu'aujourd'hui la question

migratoire pèse sur les espaces démocratiques européens, qu'elle est liée à des enjeux identitaires et politiques. Comme le soulignent très bien les autorités guinéennes à travers la vision Simandou 2040, l'avenir des Guinéens est en Guinée, car ici, il y a de l'agriculture, et demain, des projets industriels. Les autorités guinéennes se sont engagées, à travers ce grand programme, à changer la vie des Guinéens. Pour nous, il est donc important que le maintien sur place soit une politique publique portée par les autorités guinéennes, pas seulement par les États étrangers.

Horoya : Y a-t-il un sujet sur lequel, SEM Luc Briard, souhaiterait se prononcer qui n'a pas été évoqué au cours de cette interview ?

SEM Luc BRIARD : Nous ne sommes ni au-dessus, ni en-dessous, nous sommes à côté, à vos côtés. J'ai déjà partiellement répondu à cette question tout à l'heure. Les catégories que vous avez mentionnées sont prioritaires. Je veux dire qu'aujourd'hui, quand un chef d'entreprise demande un visa via Capago, il obtient son visa en 7 jours grâce à un couloir rapide, un fast-track pour les chefs d'entreprise. Cela montre bien que nous facilitons les mobilités.

Nous aurons, à la fin du mois de juin, une grande réception à la résidence avec tous les alumni, tous ceux qui ont parcouru une partie de leur vie avec la France, qui ont accompagné avec la France. Il y aura aussi un couloir rapide à Capago dédié aux alumni. C'est une promesse du président de la République : tous les Guinéens ayant fait un master ou un doctorat en France ont droit à un visa de circulation.

C'est aussi un moyen de continuer ce compagnonnage dont je vous parlais, cette chaire qui fonde notre partenariat, cette histoire commune très forte qui vibre à travers tous ces destins individuels.

Interview réalisée par A. Kendessa DIALLO, J.-M. MORGAN & Sarafine Condé

CRISE DE CIMENT

A quel saint se vouer !



Ces dernières semaines, plusieurs localités de la Guinée font face à une crise de ciment. Une situation incompréhensible pour les populations. A Tanènè, une localité abritant plusieurs unités industrielles, le prix grimpe. Conséquence, les travaux ralentissent, et les questions restent sans réponse.

La pénurie de ciment qui frappe plusieurs zones du pays suscite de vives inquiétudes à Tanènè. Malgré la présence de nombreuses cimenteries en Guinée, les citoyens

se demandent pourquoi le produit devient si rare et si cher sur le marché local. Mamadou Cellou Diallo, vendeur de ciment dans la localité, affirme qu'il ne comprend pas : « Nous ne savons pas ce qui se passe. Depuis plusieurs jours, nous contactons nos fournisseurs, mais aucune réponse concrète. Les rares sacs de ciment disponibles ont vu leur prix grimper considérablement. » Du côté des utilisateurs, l'inquiétude est palpable. Amadou Bah, en pleine construction, ne cache pas

son désarroi : « Je voulais terminer ma maison avant les grandes pluies, mais il n'y a plus de ciment disponible à Tanènè. C'est incompréhensible. » En attendant de connaître les causes de cette crise ; les spéculations vont bon train. Mauvaise gestion de la distribution, hausse de la demande ou encore difficulté d'approvisionnement. Ce manque de ciment survient à un moment crucial de l'année, alors que de nombreux citoyens s'activent à finaliser leurs chantiers avant la saison des pluies. Cette situation entraîne, un ralentissement des travaux, des ouvriers ne travaillent pas car avec la hausse des coûts, les projets des particuliers et des entreprises sont en stand-by. Dans un pays qui produit localement cette matière essentielle, sa rareté soulève des interrogations.

Diaby Kourouma
Etudiant stagiaire

PROGRAMME

SIMANDOU

2040

Un pont vers la prospérité !

La Guinée, notre Paradis

TERRE DE RICHESSE ET D'INNOVATION

1 Agriculture, Industrie Alimentaire & Commerce

2 Éducation & Culture

3 Infrastructures, Transports & Technologies

4 Économie, Finance & Assurance

5 Santé & Bien-être

Guinée

Lire Horoya c'est bien, s'y abonner c'est mieux

FORUM DES JEUNES DE L'AFRIQUE DE L'OUEST ET DU CENTRE

Le Premier ministre lance la première édition à Conakry

« Le rôle de la jeunesse dans le processus de développement durable : participation, défis et perspectives ». C'est le thème de la première édition du forum régional des conseils consultatifs des jeunes de l'Afrique de l'Ouest et du Centre.



Prévue du 27 au 30 mai courant, cette rencontre organisée par Plan international, regroupe près de 200 participants venus des 15 pays membres de l'organisation.

Le Premier ministre, Chef du gouvernement, Amadou Oury BAH, en présence du Président du CNT, Docteur Dansa Kourouma, a présidé, ce mardi 27 mai 2025 à Conakry, la cérémonie officielle de lancement du dit forum encore appelé YAPS (Regional forum of Youth advisory panels).

Plusieurs personnalités ont pris part à la cérémonie de lancement il s'agit notamment des membres du gouvernement, des représentants des partenaires techniques et financiers, des diplomates accrédités en Guinée.

Au nom des participants, la coordinatrice des jeunes de l'Afrique de l'Ouest et du centre, Kadiata Diallo, a exprimé sa gratitude au gouvernement guinéen pour l'accompagnement de cette initiative des jeunes de l'Afrique de l'Ouest et du Centre. Selon elle, ce forum est le fruit d'un long travail, d'un engagement collectif et un sentiment de responsabilité partagée et d'une volonté ferme de faire entendre la voix de la jeunesse africaine.

« La jeunesse n'est pas une simple cible de politique publique mais plutôt un acteur central. Durant ces quatre jours, 200 jeunes activistes venus de 15 pays en partenariat avec plan international en Afrique de l'Ouest et du centre auront l'opportunité de partager des expériences, de questionner la

place des jeunes dans les systèmes politiques et gouvernement en place, de proposer des alternatives innovantes et de construire ensemble une vision commune pour un développement durable, inclusif et équitable », a indiqué dame Kadiata Diallo. Mentionnant des défis immenses auxquels font face les jeunes. Il s'agit notamment de l'accès inéquitable à l'éducation et aux opportunités d'apprentissage, le chômage, la faible inclusion dans les espaces de décision, les discriminations basées sur le genre et les effets dévastateurs des crises sociopolitiques et humanitaires.

Le directeur pays de plan international Guinée, Evariste SINDAYIGAYA, a exprimé sa gratitude au gouvernement de la République de Guinée par l'intermédiaire du Premier ministre, BAH Oury qui s'est impliqué personnellement pour la bonne tenue de cette première édition.

Il a exhorté les participants de méditer des questions comme « Qu'est-ce que signifie être jeune africain dans un monde en pleine mutation, dans un monde en pleine évolution ? Qu'est-ce que signifie être

jeune africain vivant sur un continent qui connaît plus de 35 conflits armés avec pour conséquence des millions de personnes confrontées aux déplacements et à l'insécurité alimentaire ? Qu'est-ce que signifie être un jeune africain en concurrence avec près d'un milliard d'autres jeunes sur notre le continent pour des opportunités économiques limitées ?

Faisant référence à un activiste américain, il soutient que « si vous ne faites pas partie de la solution, vous faites partie du problème. Cela signifie simplement qu'il n'y a pas de neutralité dans le développement ». Pour le ministre de la Jeunesse et des sports, Keamou Bogola HABA, les choses ont changé et les jeunes sont au pouvoir en

si pour ce forum est d'une importance capitale. Car, selon lui, il faut changer de paradigme.

Bah Oury a déploré le fait de voir des enfants de la rue obligés de chercher par eux-mêmes les moyens de leur existence et Dieu seul sait qu'ils sont nombreux en Afrique. « Cette mentalité amène une frange très importante de nos jeunes à se dire qu'il n'y a pas d'issue donc il faut survivre. Survivre en prenant la mer, en traversant le désert. Et c'est une situation particulièrement tragique, mais qui explique l'état du monde africain d'aujourd'hui », a expliqué le Chef du Gouvernement, indiquant la nécessité de réfléchir de réfléchir encore plus profondément pour se poser la question que veut dire être jeune.



Afrique contrairement aux années passées.

Il a interpellé l'ensemble des jeunes participants pour que la déclaration de Conakry ne soit pas une déclaration de réclamation mais une déclaration de responsabilité pour dire que la jeunesse est maintenant au pouvoir.

Au nom du Président de la République, Général Mamadi Doumbouya, le Chef du gouvernement a souhaité la bienvenue aux participants avant de mentionner que le thème choisi

Il a en outre insisté sur la responsabilité des uns et des autres à contourner les obstacles, à transformer les défis en opportunités en misant davantage sur l'éducation et la formation des jeunes.

Bah Oury a enfin rassuré les participants que les recommandations ont les oreilles attentives du Chef de l'Etat, puisque c'est une nouvelle phase de notre pays qui s'ouvre.

Alhassane Barry



COOPÉRATION SINO-GUINÉENNE

Annulation de dette, projets industriels et ambitions partagées, SEM Huang WEI dit tout

Face à la presse locale, l'Ambassadeur de Chine en Guinée, Son Excellence Monsieur Huang Wei, a tenu à exprimer toute sa gratitude envers la Guinée et son peuple à l'issue de ses sept années passées dans le pays. Lors d'un forum dédié aux échanges amicaux avec la presse guinéenne, il a profité de l'occasion pour faire le point sur l'état des relations sino-guinéennes, réaffirmer la position de la Chine contre l'unilatéralisme et le protectionnisme ainsi que leurs conséquences, et souligner l'importance d'une coopération internationale renforcée afin de bâtir un monde de paix et de développement au bénéfice de l'humanité tout entière.



Dans son discours, empreint de sagesse et de fermeté sur certains sujets, Son Excellence Monsieur Huang Wei a également rappelé les engagements pris par les dirigeants africains et chinois lors du Forum sur la coopération sino-africaine (FOCAC) tenu en septembre 2024. Les deux parties se sont accordées à « rehausser les relations sino-africaines en les orientant vers une communauté de destin Chine-Afrique dans la nouvelle ère » tournée vers la modernisation du continent africain.

Parmi les dix actions de partenariat annoncées pour soutenir cette modernisation figurent, entre autres : l'enrichissement mutuel entre les civilisations, la prospérité du commerce, la coopération dans les chaînes industrielles, le renforcement de l'interconnexion, la collaboration pour le développement, la promotion de

la santé, le développement agricole au bénéfice des populations, les échanges humains et culturels, le développement vert, ainsi que la sécurité partagée.

Quatrième Exposition économique et commerciale sino-africaine

La Chine et l'Afrique ont ensemble décidé de maintenir une coopération bilatérale gagnant-gagnant basée sur la confiance mutuelle. D'ailleurs, plus de trente pays africains, dont la Guinée, ont bénéficié d'une annulation des tarifs douaniers pour leurs exportations vers la Chine. C'est pourquoi la quatrième Exposition économique et commerciale sino-africaine, prévue dans les jours à venir, est une opportunité à saisir afin de diversifier la coopération entre l'Afrique et la Chine, dans le but de construire un monde de paix, d'échanges économiques et culturels pour les

futures générations.

Et sur invitation de la Chine, une délégation guinéenne y assistera. SEM Huang Wei se dit « convaincu que cette réunion permettra d'approfondir l'amitié et la confiance mutuelle entre la Chine et l'Afrique, d'accélérer la mise en œuvre du consensus des dirigeants chinois et africains et des acquis du sommet de Beijing, et de démontrer à la communauté internationale la ferme confiance de la Chine et de l'Afrique dans la construction d'une communauté d'avenir partagé Chine-Afrique encore plus solide. »

Le diplomate chinois, en fin de mission à Conakry, a rappelé la rencontre entre les chefs d'État guinéen et chinois lors du sommet de Beijing en septembre 2024. Rencontre au cours de laquelle les présidents Général Mamadi Doumbouya et Xi Jinping ont eu, en marge du sommet de Beijing, des échanges « couronnés de succès ». Car « les deux dirigeants sont parvenus à un consensus important sur la coopération entre les deux

pays dans des domaines clés. Sous la direction stratégique des deux chefs d'État, les deux parties ont accéléré la mise en œuvre des dix actions de partenariat en Guinée. Une série de premiers résultats ont été obtenus. »

L'annulation d'une partie de la dette guinéenne

En marge du Forum sur les échanges avec la presse nationale, l'ambassadeur de Chine en poste à Conakry a déclaré que, lors du séjour du président Doumbouya en Chine, son pays « a décidé d'annuler certaines dettes de la Guinée, et les mesures correspondantes ont déjà été mises en œuvre. La Chine prévoit également de fournir un lot d'aide alimentaire à la Guinée, et les départements compétents chinois travaillent actuellement en collaboration avec leurs homologues guinéens. (...) La Chine procédera au forage de 400 puits d'eau à travers le pays et apportera un soutien financier au projet Guinea Safe City. »

Sur le plan de la coopération

médicale et sanitaire entre les deux pays, SEM Huang Wei a salué des avancées significatives. Selon lui, la 31e mission médicale chinoise en Guinée a déjà commencé à travailler sur le terrain, et le centre de traitement cardiovasculaire et cérébrovasculaire de l'Hôpital de l'Amitié sino-guinéen fonctionne de manière régulière.

La construction d'une raffinerie d'alumine à la pointe de la technologie (en cours) Très présentes en Guinée, les sociétés minières chinoises, notamment SPIC, ont décidé de franchir une nouvelle étape dans la transformation locale de la bauxite. L'objectif est de créer davantage d'emplois directs et indirects, d'accroître les recettes de l'État et de limiter l'exportation brute de la bauxite, source de pertes importantes en mer.

C'est dans ce cadre que « les travaux de la raffinerie d'alumine de la société chinoise SPIC ont été officiellement lancés. La Guinée, et l'Afrique en général, disposera à l'avenir de l'une des usines d'alumine les



plus modernes et avancées du monde. China Baowu, ainsi que d'autres entreprises chinoises, ont par ailleurs accéléré le développement du projet Simandou, ainsi que la construction des chemins de fer, ports et autres infrastructures de soutien, et mettent tout en œuvre pour permettre l'exploitation du minerai de fer dans les délais. »

On peut ajouter à cette construction de l'usine, la Chine s'apprête à faire « la construction de la centrale hydroélectrique Amaria (...) tandis que les barrages de Souapiti et de Kaléta continuent d'assurer l'approvisionnement énergétique de la Guinée. »

L'Ambassadeur de Chine dénonce le protectionnisme américain

Face à l'évolution de l'actualité internationale et aux mesures prises par l'administration américaine, le diplomate chinois a dénoncé « l'imposition, par les États-Unis, de droits de douane supplémentaires à tous leurs partenaires commerciaux dans le monde ». Pour la Chine, « l'ouverture, le bénéfice mutuel et l'inclusion sont l'essence de la coopération interétatique. Elle est fermement d'avis que l'unilatéralisme, le protectionnisme et l'intimidation économique sont impopulaires, et que nous devrions promouvoir un monde multipolaire, égal et ordonné, ainsi qu'une mondialisation économique inclusive ».

À propos de l'île de Taïwan, l'ambassadeur Huang Wei a réaffirmé avec insistance que « la restitution de Taïwan à la Chine constitue un aboutissement victorieux de la Seconde Guerre mondiale et un élément essentiel de l'ordre international établi après la guerre ». Il ajoute : « Quelle que soit l'évolution de la situation sur l'île de Taïwan et quelles que soient les tentatives de perturbation des forces extérieures, la tendance historique à la réunification de la Chine est irréversible. »

Amadou Kendessa Diallo

CADRE GÉNÉRAL DES INVESTISSEMENTS

Pour la validation du document

Le ministère de l'Economie et des finances a organisé à Conakry une rencontre d'échanges sur la validation du Document de cadre général des investissements à travers la Direction générale des investissements publics. Cette rencontre a connu la participation des cadres, des acteurs (BSD, PRMP, DAF, contrôleurs Financiers, SPM, RAF et spécialistes en suivi-évaluation impliqués dans la mise en œuvre des projets et programmes.



A l'entame, le Directeur général de l'investissement public, Ibrahima Sory Camara, a rappelé que depuis le 13 octobre dernier 2024 à travers le décret du président de la République Général Mamadi Doumbouya la Guinée a été dotée d'un cadre réglementaire qui encadre la gestion des investissements publics.

« C'est une première. Et c'est sous le leadership du ministre Mourana Soumah qu'il a été instruit à la Direction de l'investissement de vulgariser ce document pour sa meilleure appropriation. Il est important aujourd'hui que tous les acteurs dans la gestion du projet soient sensibilisés de façon générale. Donc, c'est dans cet objectif que cet atelier est organisé pour l'ensemble des cadres impliqués dans la gestion des investissements publics et privés », a-t-il affirmé.

Selon lui, cette rencontre regroupe plus de 350 acteurs, des directeurs généraux, des bureaux de stratégie du suivi et évaluations du projet.

Pour lui, l'objectif principal

est de faire en sorte que tous ces acteurs soient appropriés du contenu parce qu'un décret qui régit la gestion des investissements publics, qui définit toutes les grandes étapes de l'identification jusqu'à l'évaluation exporte en tant qu'acteur de la commande publique, mais aussi de la vie publique.

« Il est important que tout document soit maîtrisé par tout le monde, mais principalement par les acteurs qui sont impliqués dans la mise en œuvre du projet. A travers la représentation du ministère de l'Economie et des finances, la direction des investissements publics va être représentée dans les régions. Ainsi, les questions d'investissements et d'identifications et d'évaluations vont être adressées par ses différents représentants », ajoute-t-il.

De son côté, le ministre de l'Economie et des finances Mourana Soumah à au nom, du Premier ministre, Amadou Oury Bah, remercié tous ces acteurs participant à la vulgarisation du décret portant cadre général de la ges-

tion des investissements publics en République de Guinée.

Pour rappel, le ministre Mourana Soumah a fait savoir que la bonne gestion des dépenses publiques, notamment celles des investissements publics, constitue un maillon fort dans le cadre de l'amélioration des conditions de vie de nos populations.

« Chaque étape du cycle des investissements publics mérite une attention particulière, compte tenu des impacts qu'elle pourrait engendrer sur les résultats attendus des projets et programmes. L'efficacité des dépenses d'investissement public est tributaire des décisions prises lors de la préparation des projets, ainsi que de l'entretien des actifs une fois ces projets réalisés », ajoute-t-il.

Plus loin, il fait remarquer le gouvernement guinéen, à travers son département, a bénéficié de plusieurs missions d'assistance technique du Fonds Monétaire International (FMI), qui ont vivement recommandé l'adoption du

décret portant réglementation du cadre général sur la Gestion des Investissements Publics (GIP) à l'effet de combler un vide juridique depuis l'indépendance de notre pays.

« Ce décret vient corriger des imperfections liées à la mise en œuvre des projets et programmes d'investissement dont l'inexistence d'un cadre réglementaire portant sur la gestion des investissements publics ; la multitude des intervenants dans la gestion des investissements publics ; le manque de procédure formelle et d'outils de préparation et d'évaluation y compris le fonds d'études ; la non application de la procédure de programmation et budgétisation des projets en mode Autorisation Engagement et Crédits de Paiement (AE/CP) ; le retard dans les paiements des dépenses d'investissements ralentissant le rythme d'exécution des projets ; insuffisance dans la réglementation d'un suivi efficace et la problématique de la double certification des décomptes... », a-t-il précisé.

Il faut rappeler que ce document couvre tout le processus des investissements publics à savoir : l'identification, la préparation la priorisation, la sélection, la programmation, la budgétisation et le suivi-évaluation. Son adoption permettra de définir un cadre d'intervention unique et cohérent des acteurs impliqués dans le processus de gestion des investissements publics. Ce document vient à point nommé dans la perspective de la mise en œuvre réussie du programme «Simandou 2040».

Aboubacar II Sylla et Naby Moussa Soumah

TABASKI

Flambée des prix du bétail à l'approche de la fête

À quelques jours de la Tabaski 2025, prévue le 6 juin, le marché à bétail de Tanènè connaît une envolée des tarifs. Entre spéculation et coûts logistiques, de nombreux clients dénoncent une hausse « injustifiée » qui pèse sur leur budget.



Dans le parc à bétail de Tanènè, les prix fixés par les vendeurs sont en nette augmentation. Pour un mouton local, il faut désormais déboursier entre 1. 700 000 et 2. 000 000 GNF, contre 1. 500 000 à 1. 800 000 GNF l'an dernier. Quant aux moutons importés du Mali, les prix grimpent de 2 000 000 à 3 000 000 GNF.

Selon Ousmane Diallo, l'un des bouviers de Tanènè, ces tarifs se justi-

serrée. « J'étais venu pour un mouton à 1 800 000 GNF, mais on m'a proposé des bêtes à 3 000 000 voire 3 500 000 GNF. C'est impossible pour mon budget », confie-t-il.

Dans les quartiers populaires, l'inquiétude grandit. De nombreuses familles craignent de ne pas pouvoir honorer le sacrifice traditionnel, pilier de leur foi. Les revendeurs, quant à eux, promettent une trêve

seulement si l'affluence des clients se maintient jusqu'à la veille de la fête.

À l'aube de la Tabaski 2025, Tanènè fait face à une crise de l'offre et à une spéculation

fient par l'augmentation du coût du transport et des droits de passage. « Nous payons davantage de taxes et d'escortes routières ; il faut rentabiliser nos tournées », explique-t-il.

Face à cette situation, des clients comme Aliou Barry quittent le parc à bestiaux les mains vides et la mine

tion qui fragilisent le pouvoir d'achat des ménages. En attendant les citoyens demandent aux autorités et aux associations de consommateurs d'encadrer les prix et de garantir un accès équitable à ce rite religieux, pour que le spirituel ne soit pas étouffé par l'économie.

Diaby Kourouma
Etudiant stagiaire

SP KAKOSSA

Un commissariat ressemblant à un magasin

Il n'est un secret pour personne que l'intérieur du pays, notamment les sous-préfectures les plus éloignées, souffre d'un manque criant d'infrastructures. C'est le cas, par exemple, de la sous-préfecture de Kakossa, située dans la préfecture de Forécariah.



Ici, nous nous sommes intéressés à l'unique commissariat central, qui est aussi le commissariat urbain.

Ce bâtiment, datant de la période coloniale, servait autrefois de logement aux chefs colons. Transformé en commissariat depuis plusieurs années, il ne répond à aucun critère de fonctionnalité moderne : tout y est délabré.

À le voir, on pourrait croire qu'il s'agit d'un simple magasin de stockage ou d'une prison abandonnée. Tout est à refaire. Son soubassement est de style

ancien, trop vétuste, avec des figures gravées. La toiture est rouillée et menace de s'effondrer. Les murs sont fissurés. Les deux portes du bâtiment, différentes l'une de l'autre, l'entrée principale en fer, témoignent de la vétusté du lieu, qui ne devrait pas abriter un commissariat, encore moins dirigé par de hauts cadres.

À l'intérieur, on trouve un bureau pour le commissaire. Celui-ci est sous-équipé : une vieille table, deux chaises presque cassées, deux bancs en bois pour les visiteurs, ainsi que trois chambres vides. Les portes de deux d'entre elles sont également en bois.

Un des responsables, sous couvert d'anonymat, nous confie :

« Nous avons plusieurs fois écrit au département pour qu'il prenne en compte nos préoccupations,



mais en vain. Vous avez vu vous-même. Comment peut-on travailler dans ces conditions ? Même les prisonniers, nous sommes obligés de les transférer à Forécariah centre », a-t-il conclu, sur un ton de profond désespoir.

Avec une superficie de 190 km² et une population de 17 850 habitants, dont 9 072 femmes, répartis en six districts — Kaïnté, Menyiré, Sambouyah, Taouyah, Wondifary et Yéniah — cette Sous-préfecture manque cruellement d'infrastructures, d'où le cri de cœur du Président de la délégation spéciale lors de la visite du ministre Moussa Moïse Syl-la, en tournée de sensibilisation des populations au PN-RAVEC.

« La jeunesse, les femmes, les sages et l'ensemble de la population de Kakossa adressent une demande pressante au gouvernement : l'aménagement de la plaine agricole, l'achèvement de la mosquée de Yéniah, très attendue par la population, la construction de la maison des jeunes, la construction de la mairie, un appui aux différents groupements, la réfection de la route de Kakossa (de Menyiré à Kakoulimayah), un soutien financier pour la commission d'organisation du recensement. »

Balla Yombouno

Se recenser
c'est renforcer
votre capacité à
influencer l'avenir
de notre nation.



ARNAQUE AU PÈLERINAGE

416 candidats au Hadj dans le désarroi

416 candidats au pèlerinage à la Mecque ont été arnaqués selon eux par une femme du nom de Fatoumata Domany communément appelée hadja NANY. L'affaire alimente d'ailleurs la chronique. Cette dame se serait fait passer pour une proche de la famille présidentielle pour faire miroiter aux candidats au pèlerinage une place de choix aux lieux saints. Mais voilà qu'après le départ de leur convoi, ils se retrouvent à Yamoussoro, en Côte d'Ivoire et sur aucune liste du ministère des Affaires religieuses.



Ces 416 candidats pèlerins victimes de l'arnaqueuse étaient réunis hier mercredi 27 mai à Kaloum pour demander aux autorités de leur venir en aide. Leur porte-parole, Moussa 2 Sylla explique leur mésaventure :

« C'était une arnaque vraiment professionnelle. On nous a fait passer le test médical et tout ce qui s'en suit, l'enregistrement se faisait à fossidét, on nous a dit que ces lieux étaient indiqués par le Secrétariat général des affaires religieuses. La dame a aussi créé une agence fictive où les pèlerins déposaient l'argent et d'autres envoyaient sur son compte. Jusqu'au jour de départ c'est à l'arrivée à Yamoussoro qu'ils ont fait dé-

barquer tous les 'pèlerins' de l'avion comme point d'arrivée ».

« Nous avons montré tous nos documents, le billet d'avion justifiait cela. On nous a mis en rapport avec l'ambassade de la Guinée à Abidjan qui nous a aussi bien reçu. C'est dommage, les pauvres qui ont souffert pour chercher de l'argent afin d'accomplir le 5ème pilier de l'islam, hommes et femmes, personnes âgées et jeunes ont été tous arnaqués par cette dame hadja NANY et son complice. Nous voulons que les autorités se penchent sur notre situation », a confié Moussa 2 Sylla.

Souleymane Neuf Camara



AFFAIRE 416 CANDIDATS AU PÈLERINAGE

Le président Doumbouya tape du poing sur la table

Accusée d'avoir escroqué des candidats au pèlerinage à la Mecque, en leur extorquant en moyenne 65 millions de francs guinéens chacun, Hadja Fatoumata Domani Konaté, alias Hadja Nani, a été présentée à la presse, vendredi 30 mai 2025, dans les locaux de la Direction centrale de la police judiciaire (DCPJ) à Kaloum, deux jours après son arrestation. Du côté de la présidence de la République, l'affaire est suivie à la loupe afin que toute la lumière soit faite.



Au cours de l'enquête, les agents de la DCPJ ont saisi 380 passeports en sa possession. Lors de sa présentation, Hadja Nani a reconnu avoir encaissé les fonds versés par les fidèles, tout en niant avoir eu l'intention de les escroquer. Elle a également déclaré avoir agi avec la complicité d'un certain Issa Camara, actuellement en fuite. Elle a aussi expliqué que les paiements se faisaient soit en espèces, soit par virement sur son compte bancaire. Elle a, en outre, nié tout lien de parenté avec le président de la République ou sa mère, affirmant avoir agi de son propre chef. « C'est Issa Camara qui m'a approchée et m'a mise en contact avec un certain Sékou Camara. Ce dernier m'a dit qu'il s'occupait d'envoyer à la Mecque les proches de Hadja, la mère du président. Il m'a demandé de les aider, car les gens avaient confiance en moi. Pour me convaincre, il m'a montré un document et un logo mentionnant le

nom de la mère du président. J'ai cru à cette histoire (...) Je croyais sincèrement que tout était en règle. C'est Sékou qui me rassurait à chaque étape, même quand les pèlerins ont commencé à s'inquiéter », raconte-t-elle. Face aux inquiétudes croissantes des victimes, Hadja Nani raconte avoir relancé ses contacts, qui lui auraient assuré que les cartes de pèlerinage se trouvaient à la présidence. Cependant, elle continue de clamer son innocence : « Je ne savais pas que c'était une escroquerie. L'argent

que j'ai à la banque, c'est ma part », dit-il. Selon ses dires, plus de 200 personnes se sont inscrites grâce à la confiance qu'elles lui accordaient. Poussée à poursuivre le recrutement, elle affirme avoir atteint plus de 400 inscrits. « Lors de la vaccination, certains m'ont dit que leur nom ne figurait pas sur la liste de la Ligue islamique. J'ai appelé Sékou Camara, il m'a répondu que les noms étaient à la présidence. Au total, il y avait 416 personnes, dont 30 devaient partir gratuitement, aux frais de la maman du président », a-t-elle rappelé. Cette rocambolesque affaire d'escroquerie est très prise au sérieux à la présidence de la République. En effet, lors du Conseil des ministres du mardi 27 mai, le président Mamadi Doumbouya a tapé du poing sur la table en exigeant une enquête dont les résultats doivent être connus d'ici le 2 juin 2025.

Balla Yombouno



EXAMENS SCOLAIRES 2025

Elèves, enseignants et encadreurs sur la dernière ligne droite

Enseignants, élèves et fondateurs sont actuellement préoccupés par d'intenses séances de révisions, soit en semi-internat soit en groupe d'amis en des endroits choisis. Aujourd'hui toute la capitale de Conakry bénéficie d'une desserte appréciable en courant électrique, ce qui permet aux candidats d'apprendre leurs leçons aux heures souhaitées.



Le succès aux examens préoccupe beaucoup les fondateurs d'écoles car le nombre d'inscription des élèves dans les écoles en dépend.

Dans beaucoup d'endroit, on peut observer des élèves et étudiants, concentrés sur leurs cahiers et livres, ou plongés dans des discussions animées sur des sujets divers.

Cécé Kolié élève Termini-

nales Sciences Maths au complexe scolaire Koumba Diawara, explique que "les révisions sont intenses. La nuit je choisis un endroit plus calme comme ici à l'aéroport où je peux me concentrer facilement".

Abdoul Rahim BAH, 14 ans, 10ème Année " je révise tout seul dans ma chambre mais avec les bruits de mes sœurs et frères je suis déconcentré finalement stressé et je n'ose pas aussi réviser dans la rue à cause des risques. Je consacre la journée à la révision pratique avec mes amis. Nous avons cherché et obtenu la quasi-totalité des sujets du brevet blanc et test des différents établissements et aussi des sujets traités des examens antérieurs. C'est ce que nous essayons de résoudre".

Abdoulaye SOUMAH 17 ans un autre candidat confie : " nous révisons ici à L'aéroport cause de la lumière ; à la maison il y'a quelques coupures, le courant part et revient, je suis déconcentré voilà pourquoi j'ai choisi l'aéroport. La lampe ou la bougie affecte la vision et en plus, les risques d'incendies sont énormes".

Nous avons sillonné quelques établissements et rencontré quelques élèves, étudiants et enseignants dans les écoles où un semi-internat est organisé.

Didier MESMIN : Directeur des études du Complexe Scolaire Koumba Diawara " Dieu merci nous avons terminé les programmes à 100%, nous maintenons les élèves de 8h à 18heures parce que nous avons constaté qu'à la maison, c'est le laissé aller ; ce n'est pas tous les parents qui contrôlent leurs enfants. Les téléphones, les réseaux sociaux, et les jeux de hasard prennent tout leur temps, ils n'ont pas le temps de revoir les leçons et les exercices".

Djibril BANGOURA est Surveillant Général au Complexe Scolaire Koumba Diawara " nous organisons le semi-internat en trois Ca-

tégories, la 6ème Année à un semi-internat les cours dispensés de 8H à 13H ; et de 15H à 17H 30, du lundi au vendredi ; la deuxième catégorie la 10 Année (semi-internat) aussi de 8H à 18H30 ; troisième catégorie 15H 30 à 18H 30 du lundi au samedi, les classes de 10ème sont plus difficiles à gérer. Vouloir les interner toute la nuit comporte des risques, d'ailleurs cela est interdit maintenant. Par contre il y a des élèves qui quittent la maison sous prétexte d'aller aux internats donc nous interpellons les parents d'être très vigilants et de venir constamment à l'école ou nous appeler pour avoir des nouvelles car il faut que les élèves sachent qu'ils sont contrôlés et suivis", a-t-il conclut.

Oumar Kindy THIAM

Le MEPU-A dévoile le nombre des candidats

Le ministère de l'Enseignement pré-universitaire et de l'Alphabétisation (MEPU-A) a organisé vendredi 30 mai 2025 un point de presse à la Maison de presse sise à la minière dans la commune de Dixinn à Conakry.



Regroupant les cadres du secteur de l'éducation nationale, l'objectif de cette rencontre était de faire le point sur les préparatifs des examens nationaux session 2025.

Des examens nationaux qui se dérouleront comme suit : du jeudi 12 au samedi 14 juin pour le Certificat d'Études Élémentaires (CEE), du lundi 16 au sa-

medi 21 juin pour le Brevet d'Études du Premier Cycle (BEPC) avec une pause le mercredi 18 juin, enfin, du lundi 23 au vendredi 27 juin pour le Baccalauréat Unique avec un jour de repos le mercredi 25 juin.

Plantant le décor, le chef de cabinet du département de tutelle, Abass Camara a rassuré que les préparatifs

des examens nationaux au compte de cette session sont au beau fixe. Car, selon lui, toutes les fournitures sont arrivées à bon port au niveau des différents centres d'examen choisis à cet effet. Ce qui dénote la détermination du département de tutelle à jouer parfaitement son rôle en matière

non seulement de la formation des jeunes générations, mais aussi, à la bonne tenue des examens de fin d'année.

Des examens qui se veulent exemplaire. C'est pourquoi, Abass a noté : « Cette fois-ci, il y aura des dispositions rigoureuses qui seront prises contre tous les contrevenants. »

Le directeur général adjoint des examens et concours scolaires, Patrick Claire N'Diaye a mis l'accent sur la particularité des préparatifs des examens de la session 2025. Notamment, l'élargissement de la plateforme d'inscription des candidats en ligne de telle sorte que tous les candidats pour cette année ont été inscrits en ligne à travers une plateforme.

Et cette plateforme, dit-il, nous a permis d'obtenir des listes fiables d'élèves répondant aux critères de candidature en vigueur. Une plateforme ouverte du mois d'octobre au mois de mars 2025, soit une période de six mois.

«Pour cette session 2025, sont inscrits aux différents examens nationaux

566.069 candidats, dont 261.137 filles et 71.838 répartis au total et qui sont repartis comme suit : 313.283 candidats, dont 146.906 filles avec 0 candidat libre au compte du CEE ; 179.849 candidats, dont 83.013 filles et 44.237 candidats libres au compte du BEPC. Et enfin 72.937 candidats, dont 31.218 filles et 27.601 candidats libres pour le compte de Baccalauréat Unique.

Pour accueillir tous ces candidats, 2.188 centres d'examen ont été retenus à travers le pays», a-t-il précisé.

Pour conclure, le département a insisté que des mesures drastiques seront prises contre tout contrevenant.

Sékouba Kourouma
Photos : Sylla Lamine

EXAMENS NATIONAUX A FRIA

Des préparatifs dans un contexte particulier

Les préparatifs des examens nationaux session 2025 mobilisent les acteurs de l'éducation dans la préfecture de Fria. Le nombre de candidats est de 5 419 candidats dont 146 de l'enseignement franco-arabe. Pour cette année, les préparatifs se déroulent dans un contexte particulier, selon le directeur préfectoral de l'éducation de Fria, Abdoul Karim Touré



« Le bâtiment du service des examens est endommagé, 5 écoles retenues comme centres d'examens font partie des 13 écoles impactées par la tornade du dimanche 11 mai 2025. Les autorités préfectorales et l'agence nationale de gestion des urgences et catastrophes humanitaires (ANGUCH) accordent la priorité à la réparation de ces infrastructures dans un bref délai », a-t-il déclaré.

Par rapport aux activités, le directeur préfectoral de l'éducation de Fria poursuit : « En prélude au lancement des premières épreuves prévu le 12 juin 2025, plusieurs séances de restitution à l'intention des acteurs du processus sont en cours afin de mettre en application les recommandations issues de l'atelier préparatoire régional tenu en avril dernier à Boké. Puis des ateliers de formation sur le manuel de procédure vont suivre ainsi que des consignes allant dans le sens de rendre les examens crédibles, à éliminer ou empêcher toute tentative de fraude. »

La cellule d'examen de contrôles scolaires des transferts et d'orientations a retenu 19 centres pour le certificat d'études élémentaires (CEE) dont 3 dans les trois communes rurales. Le collège Tito, le lycée Cabral avec Christ Roi pour le Brevet d'études du premier cycle (BEPC).

Pour le Baccalauréat, 2 centres pour les sciences sociales : un pour les séries mathématiques et expérimentales, nous rapporte Aboubacar

Kenketen Sylla, chef service cellule examens.

« Les candidats sont répartis par catégorie : 3176 du CEE, 1273 du BEPC et 827 candidats du Baccalauréat. Soit un effectif global de 5419 candidats dont 2605 filles représentant 48,07 % des candidatures. Les innovations apportées à la session 2024 par la D.P.E seront rééditées en 2025 à savoir, la création d'un nouveau centre pour le CEE dans les communes rurales de (Baguinet, Banguigny et Tormelin). Cela compte tenu de l'éloignement de ces zones par rapport à la ville de Fria. L'habituel dispositif de sécurité sera maintenu au niveau de tous les centres d'examens afin d'assurer la sécurité du processus. Les délégués, les chefs de centres et les surveillants constituent la cheville ouvrière pour le bon déroulement des examens a souligné le D.S.E de Tormelin.

« Cette sous-préfecture de 6 districts a présenté au CEE, 176 candidats dont 56 filles, ce nombre dénote à suffisance le faible niveau de scolarisation des enfants notamment des jeunes filles dans les zones rurales. Au candidat en quête de résultat, la réussite dépend de l'aptitude, de l'assiduité, la ponctualité, le courage et l'intelligence durant son année scolaire », a-t-il précisé.

Alsény Sylla, Correspondant à Fria
Lamine Sylla, photographe envoyé spécial.

SOCIÉTÉ CIVILE

Tenue de l'assemblée générale de la PCUD à Conakry

L'Assemblée Générale de la Plate-forme nationale des citoyens unis pour le développement (PCUD) s'est tenue le 24 mai, en banlieue de Conakry, précisément à Nongo. Cette rencontre avait pour objectif principal le renouvellement du bureau exécutif.



D'entrée, Ismaël Kabacé Samoura, président sortant, a rappelé qu'« depuis sa création, la PCUD s'est illustrée comme une plateforme essentielle pour promouvoir les aspirations du peuple guinéen en faveur d'une gouvernance transparente et inclusive. Nous avons été au cœur de réflexions, de débats et d'actions visant à améliorer le quotidien de nos concitoyens et à bâtir une Guinée plus juste et plus prospère. »

Il a reconnu que le parcours de la PCUD n'a pas été de tout repos : « La plateforme a traversé diverses difficultés au fil des années, marquées parfois par des périodes de vide dues à des circonstances et des contraintes politiques. »

Abdourahmane Diallo, représentant du Centre ouest-africain de politique publique auprès de l'Union du fleuve Mano, a, quant à lui, souligné les enjeux majeurs liés à la mission de la PCUD : « C'est un

défi important, même pendant le débat. Il revient à la société civile guinéenne de se mobiliser et de réfléchir collectivement sur ces questions. Il faut en analyser les enjeux, mais surtout les impacts au niveau national, car cela touche l'éducation, la santé et même l'action citoyenne autour des ressources publiques. » Pour sa part, le nouveau président élu, Lanfia Iboun Mohamed Condé, a déclaré : « En tant que nouvelle équipe dirigeante, nous sommes pleinement conscients de l'héritage précieux que nous recevons, fruit d'années de travail, d'engagement et de vision. C'est avec respect, responsabilité et détermination que nous nous engageons à le préserver, à le valoriser et à en faire le socle de nos ambitions futures. »

Il a également mesuré l'ampleur des défis à venir : « Nous sommes convaincus que l'unité, la cohésion et l'engagement

de chaque membre de la PCUD seront nos plus grandes forces. Ensemble, dans la continuité de ce qui a été bâti, nous œuvrerons à faire de notre plateforme un espace fort, dynamique, inclusif et véritablement représentatif de la voix des citoyens guinéens. » Parmi les priorités annoncées figurent : le renforcement de la cohésion et de la solidarité au sein du réseau, le respect des diversités et des contributions de chacun, la promotion active de la PCUD sur les plans national et international, ainsi que la mise en œuvre d'actions concrètes, innovantes et porteuses d'impact. Enfin, le nouveau bureau ambitionne de bâtir des partenariats solides et crédibles avec les institutions nationales, les partenaires techniques et financiers, et les organisations de la société civile, dans un esprit de confiance et de transparence.

Lamine Sylla

POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

WARDIP sensibilise à Dubréka

Dans le but de renforcer la transition numérique amorcée depuis 2010, le gouvernement guinéen, en synergie avec la Banque mondiale, a décidé d'intégrer le Projet de Transformation Numérique pour l'Afrique / Programme Régional d'Intégration Numérique de l'Afrique de l'Ouest DTfA/WARDIP) pour un financement de 60 millions de dollars US. Ce montant servira de levier pour attirer des investissements privés ainsi que des cofinancements de la part des partenaires techniques et financiers, afin de combler le déficit existant et couvrir les activités prévues. Il convient de rappeler que ce projet est placé sous la tutelle du ministère des Postes, des Télécommunications et de l'Économie Numérique.



A la fin du mois d'avril dernier, a eu lieu à Dubréka un atelier de formation en présence du coordinateur du WARDIP-Guinée, Fodé Youla, du vice-président de la délégation spéciale de la commune, Yamoussa Mara, entouré de ses cadres.

La sensibilisation citoyenne et les consultations publiques constituent deux piliers essentiels de la participation démocratique et de la gouvernance inclusive. Elles visent à informer, éduquer et mobiliser les citoyens autour d'enjeux sociaux, politiques, environnementaux et économiques.

L'objectif de cet atelier était donc de sensibiliser les participants aux objectifs du projet, à ses activités, à ses avantages, à ses impacts positifs, aux risques potentiels, aux mesures d'atténuation prévues, ainsi qu'aux résultats attendus.

Dès l'ouverture, le responsable de la communication du WARDIP-Guinée, Sékou Sow, a exprimé sa satisfaction quant à la tenue de l'atelier. Selon lui, cette rencontre vise à susciter l'adhésion des participants au pro-

jet WARDIP-Guinée afin qu'ils puissent, à leur tour, sensibiliser leurs proches pour une meilleure appropriation. Car, selon lui, « mieux on est informé, mieux on peut sensibiliser pour contribuer au succès du projet, dans l'intérêt du public cible. »

Il a rappelé que « l'objectif du projet WARDIP-Guinée ne pourra véritablement être atteint que si vous-mêmes, les représentants des populations, vous appropriez les valeurs qu'il prône, telles que la citoyenneté et la non-violence. »

Mamadouba Alsény Bangoura, participant, a déclaré : « Cette séance de formation tombe à point nommé, car elle répond

aux besoins pressants des bénéficiaires en matière de numérique, devenu aujourd'hui incontournable. Si les parties prenantes ne sont pas informées de l'existence du projet, cela risque de freiner son développement. Ce programme aura un impact sur l'environnement ; s'il n'y a pas de sensibilisation, même les autorités locales seront limitées dans leur action. Cette rencontre nous informe, nous sensibilise, et nous éclaire sur les zones et les impacts liés à la mise en œuvre du projet. En tant que membre de la délégation spéciale, je m'engage à informer les communautés à la base afin qu'elles accompagnent les initiatives favorables au déve-

loppement numérique de notre localité. »

De son côté, Mme Camara Fanta Kouyaté, spécialiste de la sauvegarde sociale du projet, a souligné que « la République de Guinée fait face à un déficit d'accès au numérique. » Elle a précisé que l'objectif du projet est non seulement de faciliter la numérisation en Guinée, mais aussi de permettre au pays de rester compétitif dans la sous-région en matière de digitalisation.

Un mécanisme de gestion des plaintes sera mis en place pour prendre en compte les impacts du projet, les traiter efficacement et éviter tout débordement.

Elle a ajouté : « À l'issue de cet atelier de sensibilisation, que l'on peut également qualifier de formation, nous souhaitons outiller les comités locaux que nous mettrons en place dans les communes, renforcer leurs capacités et les redynamiser par rapport aux objectifs du projet. »

Pour sa part, le vice-président de la délégation spéciale de Dubréka, Yamoussa Mara, a exprimé, au nom du président de ladite délégation, son engagement à soutenir cette belle initiative :

« À travers les différentes

interventions, nous comprenons l'importance de ce projet. Il s'agit d'un outil que nous utilisons tous aujourd'hui : Internet. Nous remercions la Banque mondiale d'avoir bien voulu financer ce projet d'envergure régionale, qui dépasse la seule Guinée. Merci également aux formateurs qui ont pris le temps de transférer leurs compétences aux chefs de quartiers et responsables communaux. »

Enfin, le coordinateur du WARDIP-Guinée, Fodé Youla, a rappelé que cette série de formations et de sensibilisations citoyennes vise à amplifier la transition numérique en cours depuis 2010. Selon lui, cette transition permettra de développer davantage l'accès au haut débit, les services financiers numériques, ainsi que les services en ligne (e-gouvernement).

« L'objectif principal du WARDIP-Guinée est d'accroître l'accès aux services numériques et à la connectivité haut débit, par le développement et l'intégration des marchés numériques dans la région ouest-africaine. Cela permettra au gouvernement de créer les infrastructures nécessaires, garantir un accès équitable au numérique, et accélérer la réalisation des objectifs de développement nationaux et internationaux », a-t-il dit.

Pour conclure, M. Youla a exprimé sa satisfaction quant au bon déroulement de cette première série d'ateliers de sensibilisation dans les 13 localités d'intervention du projet, à savoir : Kamsar, Boffa, Dubréka, Forécariah, l'île de Kassa, et les communes de Conakry.

Ibrahima Sory Bangoura



5ÈME CONGRÈS PUP

Elhadj Fodé Bangoura plébiscité

Le Parti de l'unité et du progrès a entamé pour deux jours le 5ème congrès du parti, en présence des délégués, militants, sympathisants et cadres du parti. A cette occasion plusieurs personnalités ont répondu à l'appel notamment les représentants des partis politiques et des compagnons de première heure de feu général Lansana Conté.



Prenant la parole, le président sortant Elhadj Fodé Bangoura a rappelé que le congrès devait être organisé en 2020, mais faute d'épidémies notamment Ebola suivi du Covid-19, a ralenti nos activités et celles de la République de Guinée ce qui prévalait l'arrêt de ce congrès et aussi le pays a connu l'avènement du 05 septembre 2021 qui à d'ailleurs permis l'arrêt des activités politiques.

Selon Elhadj Fodé Bangoura, tout cela freinait la tenue de ce congrès.

« Pour ce congrès de 2025, il faut retenir qu'il y'a eu des délégués venus de l'intérieur du pays

qui sont fortement mobilisés pour venir assister à ce congrès. Cela prouve aujourd'hui, que le parti PUP existe encore et ça existera pour toujours parce que ce parti rassemble. C'est pourquoi, chacun est en train de faire son mieux pour que les choses se passent très bien. Le PUP fonctionne parfaitement et ne cherche pas à se comparer aux autres, mais il faudrait que les gens sachent que c'est un parti qui a bien voulu être structuré et qui continue à le faire. Donc ce congrès va être pour nous une opportunité d'aller au front, c'est-à-dire les prochaines échéances électorales », a-t-il laissé entendre.

Pour clore son intervention, le nouveau président du parti demande aux militants et sympathisants de continuer d'apporter les idéaux nobles pour la prospérité de notre parti. Cela passe forcément par une mobilisation forte.

Pour le président de la Commission d'organisation de ce congrès, Elhadj Moïse Camara, il y a eu des candidatures pour les postes de président, de vice-président, de secrétaires...

« Aujourd'hui, ces hommes qui sont choisis pour gérer le parti doivent être sûr d'eux enfin de nous permettre d'aller de l'avant le plutôt possible. Donc, c'est un travail qui sera fait en faveur des Guinéens, et pas seulement les militants et sympathisants de ce parti. C'est un parti transversal qui a été toujours là pour les Guinéens et qui continue de l'être », a-t-il souligné.

Invité d'honneur à ce

congrès, Sékou Gouré-sy Condé président de l'ARENA a souligné que les cadres de ce parti ont bien fait d'avoir organisé ce congrès.

« Je suis témoin de la création de ce parti comme des premiers partis politiques avec l'avènement du multipartisme en Guinée en 1992. Le parti (ARENA) l'Alliance pour le Renouveau National que je représente ici a été créé en 1992 comme le PUP, mais l'histoire ne commence pas là. L'histoire du PUP commence

décembre 1990. C'est ce que nous célébrons aujourd'hui », a-t-il A précisé le président du parti ARENA.

A rappelé que sur 250 congressistes, il y a eu 225 qui ont voté pour le nouveau bureau pour un mandat de 5 ans. Il s'agit de gérer désormais le Parti de l'unité et du progrès. Pour le poste de président, Elhadj Fodé Bangoura a été plébiscité. Le poste vice-présidente est revenu à Hadja Fatou Touré. Celui de secrétaire général de la jeunesse du part est revenu à Ansou-



par la volonté du Président Lansana Conté pour créer le multipartisme lancé en Guinée suite au vote de la loi fondamentale, le 21

mane Kaba.

Aboubacar II Sylla et Naby Moussa Soumah
Photos: Lamine Sylla

RECENSEMENT

Entre mobilisation citoyenne et plaintes, le processus se poursuit

Lancé le 15 avril 2025 sur toute l'étendue du territoire national, le recensement général de la population se poursuit dans la sous-préfecture de Tanènè. Si les autorités locales se félicitent du bon déroulement de l'opération, des citoyens dénoncent des pratiques irrégulières sur le terrain. Dans le cadre du recensement national en cours en Guinée, la sous-préfecture de Tanènè s'active pour permettre à tous ses habitants de se faire

enregistrer. Pour le maire de la localité, Amadou Camara, tout se passe bien dans l'ensemble. « Le recensement est totalement gratuit. Nous avons 20 kits déployés dans toute la sous-préfecture, répartis à raison de deux kits par quartier et district. Nous continuons à sensibiliser les citoyens pour qu'ils comprennent l'importance de cette opération », explique-t-il. Pour le maire, il est impératif que chaque citoyen

se fasse recenser : « Sans ce recensement, vous ne pourrez rien faire : pas de carte d'identité, pas d'inscription sur les listes électorales. C'est donc une étape essentielle », insiste-t-il. Cependant, sur le terrain, certains citoyens ne partagent pas son optimisme. Mamadou Aliou Barry, un habitant de la localité, affirme que des frais leur sont exigés malgré le caractère gratuit annoncé du processus. « Le recensement est

censé être gratuit, mais certaines personnes nous demandent de l'argent avant de nous enregistrer », dénonce-t-il. D'autres citoyens, saluent l'initiative, mais se plaignent également de la lenteur du processus et de l'attitude de certains agents. Ils demandent aux autorités de veiller à un meilleur encadrement de l'opération et de s'assurer que les agents affectés soient qualifiés et honnêtes. À Tanènè, malgré les ef-

forts de sensibilisation et la mise à disposition de kits, le recensement général de la population ne se déroule pas sans difficultés. Les autorités locales sont appelées à redoubler de vigilance pour garantir la transparence de l'opération et à rassurer les citoyens quant à sa gratuité et son importance pour l'avenir du pays.

Diaby Kourouma
Etudiant stagiaire

KALLO BANGALY

« Une seule famille ne doit occuper les bâtiments de l'Etat à son propre profit »

Le Patrimoine bâti-public est une entité à par entière dans la recherche des voies et moyens d'un habitat décent en Guinée. En plus d'être souvent confondu au bien privé, il fait l'objet d'occupations illégales. Pour lever un coin de voile sur cette triste réalité et les mesures prises pour assainir le parc, Kallo bangaly, Directeur préfectoral du Patrimoine Bâti-public de Coyah reçoit notre reporter. A bâtons rompus...



Qu'entend-on par patrimoine public ?

Le patrimoine bâti est une direction générale qui a des services déconcentrés que nous représentons. La Direction générale, est habilitée à gérer les biens bâtis et non bâti relevant du contentieux franco-guinéen. Ce sont des bâtiments à gérer au profit de l'Etat guinéen. Le patrimoine bâti public aide également à travers le décret 02 /75, à la conception et la conservation y compris la gestion de tous les biens immobiliers bâtis de l'Etat à travers le pays. Il y a également le cas des bâtiments à l'étranger à travers nos représentations diplomatiques et consulaires. En ce qui concerne le cas spécifique de la Direction préfectorale de Coyah, nous avons pris fonction après une série de mission que la Direction générale a déployée sur Coyah. Le parc immobilier bâti de l'Etat à Coyah laissait à

désirer. Après la mission, le rapport a été adressé à la Direction. La décision a été prise de procéder automatiquement à un remaniement. C'est à l'issue de cela que nous avons été nommés. Nous avons pris fonction ici à Coyah le 29 décembre 2023. En une année, on a essayé de faire un état des lieux pour ressortir réellement le parc existant malgré des cas de spoliation et d'occupations illégales. Cela nous a permis d'engager des procédures

judiciaires, par endroits. Nous avons pu récupérer certains bâtiments sans problème parce que les occupants savaient déjà que c'est le bâtiment de l'Etat. La seule institution habilitée aujourd'hui à gérer le bâti, c'est le Patrimoine bâti public. Nous sommes là en tant que représentant de cette

Direction générale qui relève de la présidence.

Quel est le constat réel sur le terrain ?

Après la passation de service à la Préfecture, nous avons pensé à faire un état de lieux sur le parc, vu que nos prédécesseurs nous disaient qu'il y a zéro bâtiment. Un état des lieux nous a permis aujourd'hui d'identifier 385 bâtiments appartenant à l'Etat. Ces bâtiments sont

repartis en trois catégories : nous avons les bâtiments à caractère public ou administratif tels que le bloc, la préfecture, les directions préfectorales. Nous avons également la deuxième catégorie, les habitations. La troisième catégorie, ce sont des bâtiments à caractère commerciaux.

Quel bilan peut-on dresser dans votre plan d'action ?

Pratiquement, nous avons récupéré un bâtiment décoiffé appartenant à l'Etat pour une extension et une rénovation. Ce bâtiment attend d'être inauguré. C'était un défi pour nous parce qu'il n'y a pas une préfecture en République de Guinée où l'Etat n'a pas ses traces. Les communes nous disent qu'il y a zéro bâtiment à gérer, c'est ridicule. Nous sommes engagés à suivre les procédures de récupération des domaines spoliés ou occupés dans l'illégalité. Je tiens à signaler que tout a commencé par des bases de données de 2009 qui ont permis à l'Etat de procéder à un recensement national du parc. Mais ces données étaient inexploitées puisque des gens ont continué à occuper les bâtiments de l'Etat. Il n'y avait pas de suivi. Nous avons envoyé des cour-

riers invitant les gens à nous nous faire voir leurs titres d'occupation. Ceux qui étaient de bonne foi venaient volontairement déclarer qu'ils occupaient des bâtiments de l'Etat. On a mis de l'ordre en proposant un contrat de paiement de loyer. Certains récalcitrants nous ont trimbalé devant la justice. Mais le tribunal, au vu des dossiers, a rétabli l'Etat dans ses droits. Ces bâtiments nous sont revenus.

Quel message vous avez à lancer ?

Le message que j'ai à l'endroit des citoyens de Coyah, c'est de les alerter que désormais les biens immobiliers de l'Etat ne seront plus occupés comme ça. En cas de doute, c'est de se référer à la Direction préfectorale pour des éclairages. Les bâtiments publics qui ne sont pas dans les normes seront récupérés. C'est la dynamique actuelle du CNRD et du gouvernement. Donc nous les invitons à coopérer avec l'état parce qu'un individu ou une seule famille ne doit occuper les bâtiments de l'Etat à son propre profit. Les recettes qui doivent être perçues avec ces bâtiments sont déposées au Trésor. Cet argent est utilisé pour le développement du pays.

Propos recueillis par
Lamine Sylla et Jean
Marie Morgan



DEFENDRE LA REPUBLIQUE PAR LES IDEES ET LE VIVRE ENSEMBLE

PROGRAMME
SIMANDOU
2040
Un point vers la prospérité

Guinée

TECHNIQUES DE COUVERTURE D'UNE ÉLECTION

Fini la formation des journalistes

Le ministère de l'Information et de la communication à travers le Centre de Formation et de Perfectionnement en Technique de l'Information et de la Communication (CFPTIC) continue de renforcer les capacités des professionnels des médias. C'est dans ce cadre, que s'est tenu du 27 au 29 mai courant une formation des journalistes de la presse nationale. Le thème de cette rencontre portait sur : « les techniques de couverture d'une élection. »



Au cours de la formation, les journalistes ont été outillés en techniques de collecte, de traitement et de diffusion des informations en période électorale à savoir connaître la législation, l'éthique et la déontologie, le rôle du gouvernement, de la société civile, des organes de régulation et des journalistes en période électorale. L'un des facilitateurs Abdoulaye Djibril Diallo, Directeur général du Centre de Formation et de Perfectionnement en Technique de l'Informa-

tion et de la communication : « Les élections interpellent à la fois les autorités, donc le pouvoir central, le gouvernement, les partis politiques, la société civile, les médias et les populations. C'est dans cette dynamique que la direction générale du centre de formation, a initié cette session pour renforcer les capacités des journalistes de la presse nationale. Il s'agit des techniques de couverture d'une élection.

Pour sa part, le président de

la Haute Autorité de la communication, Boubacar Yacine Diallo, s'est réjoui de la participation de son institution à cet atelier de formation sur la couverture médiatique d'une élection. « Nous nous acheminons vers un référendum fixé par décret du président de la République et nous connaissons tous la date, ce sera le 21 septembre 2025. Et bien sûr, après un référendum, l'adoption et la promulgation d'une constitution, de nouvelles élections pointent derrière et il n'y a pas d'élection sans une presse responsable parce qu'une élection est une période de tension.

Ce sont des partis politiques qui se disputent le pouvoir, les uns voulant se maintenir au pouvoir et les autres voulant conquérir le pouvoir. Et tous les moyens sont per-

mis, même si la loi les interdit. Je voudrais donc féliciter le centre de formation et son directeur et tout le personnel pour avoir pris cette initiative heureuse. Et j'attends des participants, une attention soutenue, une participation aux débats, parce qu'autant les formateurs ont à donner, autant ils ont à apprendre. Chaque journaliste a son expérience, c'est comme un peu l'ADN, la qualité d'un journaliste c'est son originalité. », a dit Boubacar Yacine Diallo.

Par ailleurs, le conseiller juridique du ministère de l'Information et de la communication, Paul Sékou Yaradouno, représentant le ministre Fana Soumah à cette rencontre, a noté que cette session de renforcement de capacités vient à point nommé. « Le plus important dans la préparation d'une période électorale, ce n'est pas d'attendre le jour J pour commencer les vagues de sensibilisation. Mais lorsque les acteurs qui doivent intervenir dans ce secteur-là sont

ouillés en amont à travers le centre de perfectionnement du ministère de l'Information et de la Communication. (...) Cela sous-entend que nous devons veiller à la circulation d'une information crédible, mais surtout une information utile », a-t-il affirmé.

Au nom des participants, Zakiatou Barry, a remercié les organisateurs de cette rencontre avant de lancer un appel : « Nous encourageons la multiplication de telles rencontres en faveur de tous les journalistes et acteurs majeurs dans le processus électoral de notre pays. Nous sollicitons qu'en plus des thèmes aussi importants que les techniques de couverture des élections et du fact-checking, d'accentuer la formation sur l'utilisation de l'intelligence artificielle (IA) devenue de nos jours un véritable réservoir d'informations de tous genres. »

Compte rendu Mohamed Bangoura

TORNADE À FRIA

L'Etat promet de réagir

Cette catastrophe naturelle s'est abattue sur les préfectures de Dubréka, Gaoual, Mamou, Pita, Koubia et Macenta après Fria. On estime à date 1282 ménages impactés, 5 878 victimes dont 127 femmes enceintes 374 élèves 17 blessés 19 écoles endommagées et un mort à Dubréka, selon l'ANGUCH.



Lancei Touré, directeur général de l'Agence nationale de gestion des urgences et catastrophes humanitaires, s'est rendu le 17 mai dernier à Fria pour constater et évaluer des dégâts et rechercher les financements publics et privés appropriés.

Cette mission a apporté une

enveloppe pour l'achat de matériels de construction notamment des brouettes, des pelles, des râteaux et des gants.

Après sa rencontre avec les autorités de la préfecture, le D.G s'est rendu au collège Josip Broz Tito où il a insisté sur la réparation

des infrastructures endommagées, en accordant la priorité aux infrastructures publiques. Rappelons que, cette étrange tornade a causé des dommages dans les quartiers Aviation 1 et 2 à Katourou à la cité Sabèndé à Tigué et à Tabossy.

Ce vent d'une extrême violence a déterré les gros arbres, emportant des clôtures et des toitures. A Fria, les dégâts ont été enregistrés dans 749 ménages. Notons que le secteur éducatif de Fria a été le plus touché, avec 13 écoles endommagées et un bâtiment au niveau de la direction préfectorale de l'éducation en pleins préparatifs des examens scolaires. L'urgence est imminente.

Djènè Kaba, cheffe du quartier Sabèndé 2, habitant l'un des trois grands immeubles a témoigné de la vitesse du vent.

A rappeler que les autorités, en tête le préfet Colonel Alpha Oumar Cissé et les représentants de la société Rusal, se sont déployées sur le terrain dès le lendemain pour dégager les emprises des troncs d'arbres.

Une rencontre d'échange a réuni le vendredi 16 mai les impactés et les ressortissants afin d'harmoniser les points de vue avant de procéder à l'indemnisation des victimes.

Au cours de cette rencontre,

le préfet a salué la contribution du gouvernement. Il a remercié les filles et fils ressortissants membres du C.N.R.D et du C.N.T qui ont offert de l'argent et des vivres en soutien à leurs sœurs et frères sinistrés. Des sociétés minières ont aussi rejoint cet élan de solidarité, ZHICHENG GUINÉE a remis au D.G de L'ANGUCH une aide en vivres. A noter qu'après évaluation, les besoins sont énormes et les moyens insuffisants pour réparer les dégâts causés par la tornade.

**Alsény Sylla, Correspondant
Lamine Sylla, photographe
envoyé spécial**

SAHARA MAROCAIN

Le Royaume Uni soutient le plan d'autonomie sous souveraineté marocaine

Le Royaume Uni «considère la proposition d'autonomie, présentée [par le Maroc] en 2007, comme la base la plus crédible, viable et pragmatique pour un règlement durable du différend» régional autour du Sahara marocain, « encourageant » dans ce contexte « les parties idoines à s'engager, de manière urgente et positive dans le processus politique mené sous l'égide des Nations Unies ».

Le Royaume Uni rejoint, de ce fait, la large coalition internationale des pays appuyant officiellement le Plan d'Autonomie sous souveraineté marocaine, notamment les Etats-Unis, la France, l'Espagne et dont la Guinée demeure l'un des précurseurs, activement engagé auprès du Royaume depuis des décennies.

Cette position a été exprimée dans un Communiqué conjoint signé, ce dimanche à Rabat, par le Secrétaire d'Etat britannique aux Affaires étrangères, au Commonwealth et au Développement, David Lammy, et le ministre des Affaires étrangères, de la coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita.

Ce Communiqué conjoint précise que « le Royaume Uni suit de près la dynamique positive actuelle menée à cet égard sous le leadership de Sa Majesté le Roi Mohammed VI ». Il ajoute que Londres « reconnaît l'importance de la question du Sahara » pour le Maroc, précisant que la résolution de ce différend régional « renforcerait la stabilité de l'Afrique du Nord et relancerait la dynamique bilatérale et l'intégration régionale ».

Dans ce contexte, « le Royaume-Uni et le Royaume du Maroc ont exprimé leur conviction commune quant à l'urgence de redoubler d'efforts pour soutenir l'envoyé personnel du secrétaire général [de l'ONU] dans la recherche d'une solution, soulignant que la seule solution viable et durable serait celle qui serait mutuellement acceptable pour les parties idoines et qui serait obtenue par le biais d'un compromis ».



Aux termes du Communiqué conjoint, le Maroc et le Royaume Uni « se sont engagés à atteindre cet objectif », tandis que « à cette fin, le Royaume-Uni continuera d'agir de manière bilatérale, notamment sur les plans économique, régional et international, conformément à cette position, afin de soutenir le règlement du différend ».

En outre, le Royaume Uni a confirmé, dans le communiqué conjoint signé aujourd'hui au siège du Ministère des Affaires étrangères, que « UK Export Finance peut considérer de soutenir des projets au Sahara », notamment dans le cadre de « l'engagement de UK Export Finance à mobiliser 5 milliards de Livres Sterling

pour soutenir de nouveaux projets économiques à travers le pays ». A souligner que « le Royaume-Uni reconnaît le Maroc comme une porte d'entrée essentielle pour le développement socio-économique de l'Afrique et réaffirme son engagement à approfondir sa collaboration avec le Maroc en tant que partenaire pour la croissance sur tout le continent

», ajoute le Communiqué conjoint.

Par ailleurs, le Communiqué signé par les ministres marocain et britannique souligne que « les deux pays soutiennent et considèrent comme vital le rôle central du processus mené par les Nations Unies », tout en réaffirmant « leur plein soutien aux efforts déployés par l'envoyé personnel du secrétaire général des Nations unies, M. Staffan de Mistura ». En particulier, le Royaume-Uni déclare être « prêt, disposé et déterminé à apporter son soutien actif et son engagement à l'envoyé personnel et aux parties ».

Enfin, le Communiqué conjoint précise que « en tant que membre permanent du Conseil de sécurité des Nations unies, le Royaume-Uni partage l'avis du Maroc quant à la nécessité urgente de trouver une solution à ce différend de longue date, qui serait dans l'intérêt des parties ». « Il est grand temps de trouver une solution et de faire avancer ce dossier, ce qui renforcerait la stabilité de l'Afrique du Nord et relancerait la dynamique bilatérale et l'intégration régionale », déclare le Communiqué.

Cette nouvelle position du Royaume Uni, membre permanent du Conseil de Sécurité de l'ONU, conforte la dynamique internationale grandissante impulsée par Sa Majesté le Roi Mohammed VI en faveur du Plan d'autonomie sous souveraineté marocaine, et confirme la crédibilité de cette initiative et le consensus qui la porte pour parvenir à une solution définitive au différend régional autour de la marocanité du Sahara.

Se reconstruire avec l'inclusion économique

Le Projet de riposte d'urgence du Programme Nafa est une initiative du gouvernement guinéen appuyé par la Banque mondiale à hauteur de 70 millions US sur trois ans, destiné à l'inclusion d'urgence des populations les plus vulnérables et plus pauvres de la Guinée. Il touche les plus pauvres dans 9 Préfectures du pays (Gaoual, Forécariah, Kindia, Mamou, Kouroussa, Kérouané, Beyla, Tougué) et de la zone spéciale de Conakry. Ce sont 131 646 ménages à bénéficier du transfert monétaire d'urgence développé par le Projet de riposte d'urgence et d'appui au programme Nafa.



Nous sommes allés à la rencontre de ces ménages vulnérables et pauvres du pays, et des femmes résilientes qui les portes grâce à cet appui. Témoignages...

Fanta Camara, Cisséla, Préfecture de Kouroussa A Cissela, une des sous-préfectures de Kouroussa, située à près de 500 Km à l'Est de Conakry, vit Fanta Camara. Paysanne de son état, elle est l'une des bénéficiaires du transfert monétaire d'urgence.

Sous le poids de la misère, Fanta Camara, n'avait de choix que vendre de la bouillie et frire des patates douces pour subvenir aux besoins vitaux de sa famille. Activité qui lui permet de faire quelques économies quand soudain, son mari tombe malade : « ...et j'ai tout perdu. Trois ans durant c'était une misère noire, indescriptible. Mon mari et mes quatre enfants n'avions qu'un repas par jour, » explique-t-elle, le regard dans le vide comme pour se remémorer un passé douloureux. Poursuivant, dame Camara, derrière le comptoir de sa boutique de fortune ajoute : « pendant que nous partagions un bol de lafidi, l'unique repas du jour, je fus informée par une amie, de la distribution de téléphones mobiles et cartes SIM par le programme NAFA. C'est alors que je me suis fait déposer à moto par mon mari au point de regroupement ... Et quelques jours

plus tard, j'ai reçu un montant de 500 000 GNF. Un ouf de soulagement ! J'ai assuré, avec cet argent la popote, ouvert un commerce de dindon et réussi à ouvrir une boutique qui me rapporte beaucoup aujourd'hui. Et tout va bien pour ma famille. Vraiment... »

A préciser que ces 500 000 GNF représentent le cumul de deux mois de paiement pour chaque bénéficiaire, explique Hady Souaré, Assistant communautaire de la zone.

Quant à Ciré Tounkara, la quarantaine, vivant aussi à Cisséla, abandonnée par son mari depuis 3 ans, elle entretient seule, une famille de 5 enfants dans une misère désertique sans aliments suffisants, encore moins de soins adéquats. Parfois, elle est obligée de se rendre dans les mines pour obtenir sa pitance sous un soleil de plomb et des piqures de bestioles aussi affamées que ceux -là qui viennent en ces lieux : « C'est dans ces moments difficiles, que je fus informée par mon oncle de ce projet dans notre localité. Je me suis fait recenser ...Et au bout de deux mois, je reçois dans le compte électronique que le projet a créé pour moi, un montant de 500 000 GNF ! » relate-t-elle.

«La nouvelle fortunée » entreprend une activité génératrice de revenus : « j'ai acheté du riz à 200

000 GNF, des condiments en quantités suffisantes et me suis lancée dans la restauration pour un départ. Depuis, mes enfants mangent à leur faim et leurs frais de scolarité assurés. Dans un second temps avec les recettes du restaurant et le deuxième paiement, j'ai parallèlement ouvert une boutique à côté ».

A Kerouané, près de 750 kilomètres à l'Est de Conakry nous rencontrons, Tâdi Kourouma. Vivant à Komodou, cette jeune dame a aussi vécu des périodes difficiles. Elle perd son premier mari après de 21 ans de mariage, la voilà seule avec 6 orphelins et le 7ème dans le ventre. Sans aucun soutien, elle avoue : « je me suis vue obligée de mendier ... » Au bout de 7 ans de galère, Dame Tâdi espérant voir le bout du tunnel, contracte un autre mariage avec un polygame qui a une famille nombreuse : « Avec mon nouveau mari cultivateur, j'ai fait deux autres enfants ; ce qui du coup fait 21 bouches à nourrir, en dehors de mes 7 premiers enfants ... »

C'est dans ces circonstances peu reluisantes que le Projet de Riposte d'Urgence et d'Appui au Programme NAFA a trouvé Tâdi Kourouma dans son Komodou natal. Tout comme les autres bénéficiaires du transfert monétaire d'urgence, elle a perçu cinq fois de suite ses 250 000 GNF mensuels. Selon cette bénéficiaire, le premier paiement lui a permis d'habiller ses enfants et le 2ème aux soins d'un de ses enfants malades. Les 3ème, 4èmes et 5èmes paiements lui ont permis d'acheter 60 unités de mesures de riz

pour se lancer dans la restauration : « avec le 6ème paiement, » je compte faire l'élevage de petits ruminants. », ces ressources lui ont permis de retrouver le sourire.

Saran Kéita, une autre bénéficiaire du projet, fille d'un érudit de Beyla, a été donnée en mariage à 17 ans à un des disciples de son père. Orphelin de père et de mère, le mari de Saran Kéita avait du mal à concilier études et ménage. Ce faisant, le couple tombe en désuétude, tout manque. Alors, Saran et son mari ont migré à Komodou en quête du bien-être ; hélas ! Alors que la jeune femme s'active dans une restauration de fortune : « un matin de Dieu, NAFA est venu me trouver dans un état de détresse inexplicable où manque et misère s'alternaient. Je souffrais atrocement. Après avoir pris mes renseignements on m'a donné un téléphone et un numéro que j'ai gardé soigneusement. Quelques jours plus tard, un son a retenti. On me dit que j'ai gagné de l'argent. Et le bonheur commence. Le premier paiement m'a permis de faire face aux soins de ma famille, le 2ème a coïncidé à une fête et m'a permis d'y faire face, les 3ème, 4ème et 5ème m'ont permis de renforcer mon restaurant au bord de la route et l'autre partie orientée vers mon champ d'acajou. Actuellement, je récolte jusqu'à 6 sacs par saison contre un à deux avant l'intervention du projet. Vivement le 6ème paiement qui me permettra de renforcer la rentabilité de ma plantation d'acajou ».

Selon les bénéficiaires, l'intervention du projet de Riposte d'urgence et d'Appui au Programme NAFA augure de l'espoir, des attentes et fabrique des heureux.

A Forécariah ce sont 12 357 ménages qui doivent

bénéficier du premier transfert monétaire régulier ce 31 décembre 2024. Une manière pour le Projet de Riposte d'Urgence et d'Appui au Programme NAFA de clôturer l'année qui finit. Ce premier transfert régulier succède à 6 autres transferts d'urgence qui ont permis à certains ménages bénéficiaires d'entreprendre des activités génératrices de revenus.

Kadiatou Diallo, Vice-présidente de l'Union Moriyah est l'une des bénéficiaires de ce premier transfert monétaire régulier et elle n'oublie pas les avantages des transferts monétaires d'urgence : « Grâce à ces Transferts monétaires d'urgence j'ai pu développer la saponification, comme pour dire que 250 000 GNF ne sont petits s'ils sont bien gérés. Avec ce montant on peut obtenir deux litres de soude caustique, deux litres d'huile de palme et d'autres ingrédients pour la saponification, et avec ça on peut avoir 30 à 40 morceaux de savon, qu'on peut revendre et augmenter son capital. Ils procurent plusieurs avantages ... Actuellement, je n'achète pas du savon au marché et ma dépense vient aussi de là », a-t-elle soutenu.

Conté Kadiatou étudiante de son état, quant à elle, avec l'argent des transferts monétaires d'urgence a préféré faire du maraîchage. Elle y cultive du gombo, de la carotte, du chou, etc. : « Après chaque paiement, je paie une avance de 200 000 sur les 400 000 GNF du prix du sac d'engrais. A la récolte, je paye le reliquat. Je peux me retrouver avec 200 000 à 300 000 GNF d'intérêt. Cet argent me permet de subvenir à mes besoins », se réjouit-elle.

Propos recueillis par Alhassane SQUARE

NECROLOGIE

Hommage à un grand commis de l'Etat

Décédé mardi 27 mai 2025, des suites de maladie à l'âge de 90 ans, le père des plans comptables guinéens et ancien président du Conseil Africain de Comptabilité, Elhadj Alpha Amadou Diallo, a été inhumé vendredi à Porédaka dans Mamou.



Déjà la veille, c'est dans la douleur, la nostalgie et la compassion partagée qu'un important symposium a été organisé pour lui rendre un vibrant hommage au cours duquel sa famille biologique, ses anciens collaborateurs, ses amis et ses nombreux guinéens avec lesquels il a partagé positivement son

temps imparti et bien rempli, se sont mobilisés dans le silence et les souvenirs. Premier diplômé guinéen des Sciences Pô de Paris, Elhadj Alpha Amadou Diallo est rentré en Guinée en 1960 après plusieurs années d'études couronnées par des diplômes qu'il met à la disposition du nouvel Etat guinéen. Après

Retour à Conakry, il est nommé Doyen de la Faculté de l'Economie-Finance à l'Institut Polytechnique Gamal Abdel Nasser. Outre ses activités éducatives, il continue à être sollicité au niveau de son Ministère d'origine. Humble, efficace, jovial, patriote, discret et loyal,

son stage au ministère de l'Economie et des Finances (1960-1961), le voici envoyé à la Direction nationale des Douanes pour une virgule administrative et de là, il est promu inspecteur des services administratifs et financiers à Kankan (1963-1965).

comme le qualifie l'ancien Premier ministre Ahmed Tidiane Souaré, Elhadj Alpha Amadou a fait les plans comptables guinéens, animé avec brio le Conseil Africain de Comptabilité (CAC) dont il était le président et à travers lequel il faisait retentir la voix de la Guinée en Afrique et dans le reste du monde. D'ailleurs, c'est ce qui amène le chef de la diplomatie guinéenne Dr. Morissandan Kouyaté à souligner qu'Elhadj Alpha Amadou est un grand commis de l'Etat qui a mis sa vie au service de la nation. Parlant des relations que la Guinée entretenait avec les autres nations, le ministre rassure sans ambages : il a joué sa partition avec brio, détermination et surtout avec un patriotisme exemplaire. Beaucoup de témoignages viendront

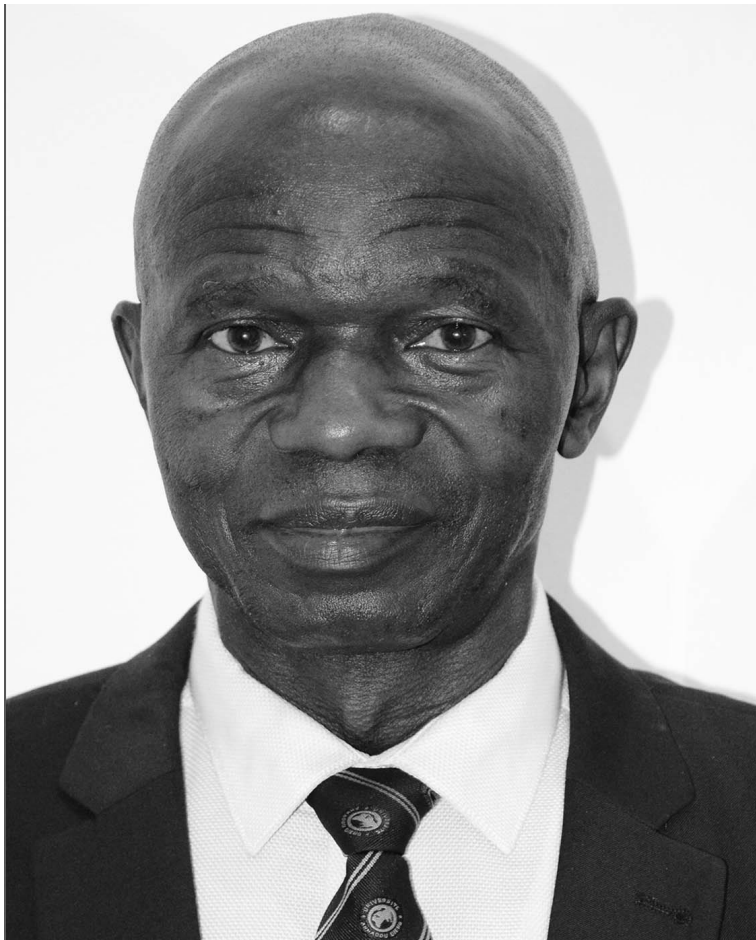
étoffer ces propos et des anecdotes, mettant en relief le caractère rigoureux, déterminé et pratique de l'homme qu'était Elhadj Alpha Amadou Diallo.

Le disparu a laissé 9 enfants, 13 petits enfants. L'un de ses fils Abdoulaye Diallo a parlé avec émotion, de l'héritage que leur père laisse, vu les nombreux éloges et reconnaissances témoignés ici. « Mon cœur saigne à l'idée que nous ne vivons plus qu'avec ses souvenirs. Il nous a transmis l'amour, l'intégrité, l'altruisme. Il nous a montrés ce que peut être un Homme. Nous promettons de perpétuer les valeurs humaines et sociales que tu as laissées », a-t-il dit les larmes aux yeux.

Lansana Sarr

Adieu à Elhadj Saa Marcel Tinkiano

Ce vendredi 23 mai 2025 à 10 heures, la morgue de l'hôpital national Ignace Deen, à Conakry, devient le théâtre d'un hommage empreint de recueillement. Famille, amis, anciens élèves, collègues et membres de la communauté éducative s'y retrouvent pour dire un dernier adieu à Elhadj Saa Marcel Tinkiano, ancien proviseur du Lycée de Bonfi.



Après avoir dirigé cet établissement avec rigueur et humanisme, Elhadj Tinkiano a poursuivi une carrière mar-

quée par la diversité et l'engagement. Il rejoint d'abord l'Office National de l'Emploi et de la Main-d'Œuvre, qui

deviendra plus tard l'Agence Guinéenne pour la Promotion de l'Emploi. Là, il se spécialise dans les ressources humaines et la formation, gravissant les échelons jusqu'à devenir chef de division emploi. Son passage a laissé une empreinte durable dans le secteur de l'emploi en Guinée.

Aujourd'hui, il n'est plus. Le ciel gris et les fines gouttes de pluie accompagnent la douleur collective de cette perte. Le vent venu de l'Atlantique souffle un air de mélancolie sur cette journée de deuil.

La tristesse se lit sur tous les visages, reflet de l'impact profond qu'il a eu sur ceux qu'il a croisés. Conseiller auprès des présidents de l'Assemblée nationale Claude Kory Kondiano et Amadou Damaro Camara, puis membre du cabinet du pré-

sident actuel, Dr Dansa Kourouma, il incarnait sagesse, humilité et bienveillance. Une foule lui a rendu hommage, saluant son dévouement à l'éducation et à la jeunesse. La cérémonie s'ouvre par la levée du corps, suivie de témoignages émouvants. Ceux qui ont eu le privilège de marcher à ses côtés évoquent sa rigueur, son écoute, son sens de la fraternité et sa capacité à élever les autres.

Chacun se souvient de lui comme d'un homme qui savait faire naître l'espoir, inspirer, transmettre. À travers ses gestes, ses paroles et son exemple, il a semé des graines de lumière et de savoir dans les cœurs et les esprits.

Visionnaire en matière d'enseignement, il a toujours défendu une éducation fondée sur l'excellence et

les valeurs humaines. Ses anciens élèves, devenus cadres dans l'administration, la diplomatie, le journalisme, les ONG et les institutions nationales et internationales, en témoignent aujourd'hui avec fierté.

Son inhumation a lieu à son domicile de Léfouré Dakhah, en périphérie de Conakry, après la prière de 14 heures. Entouré de ses proches et admirateurs, il reçoit un dernier hommage, simple et digne, à l'image de sa vie.

Par son œuvre, Elhadj Tinkiano a durablement marqué l'histoire de l'éducation guinéenne. Il repose désormais en paix, laissant derrière lui une trace lumineuse, et un exemple à suivre.

Mohamed Bangoura



1040

N°...../MSHP/CAB/2025

29 MAY 2025

Conakry, le.....

**Avis d'Appel d'Offres Restreint
AAOR N°01/PRMP/CAB/MSHP/2025**

Objet: Acquisition de kits SONU en faveur de toutes les structures sanitaires du pays au compte du Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique.

Mesdames et Messieurs,

Le Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique a sollicité et obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds, afin de financer l'acquisition de kits SONU en faveur de toutes les structures sanitaires du pays au compte du Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique.

Dans le cadre de l'exécution dudit marché, sous financement du budget national de développement (BND), j'ai l'honneur de vous inviter à prendre part à un Appel d'Offres Restreint sous pli fermé pour l'acquisition des kits SONU en faveur de toutes les structures sanitaires du pays.

Les candidats sélectionnés ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot et ne peuvent être attributaire que d'un seul lot.

Nombre et identification des lots faisant l'objet du présent appel d'offres restreint:

Lot 1 : Kits SONU (Médicaments et Consommables).

Lot2: Kits SONU (Consommables Gants N°7,5

Lot3: Kits SONU (Consommables Gants N°8)

Le délai de livraison est de quatre-vingt-dix (90) jours dans les magasins des structures sanitaires bénéficiaires.

La présente lettre d'invitation a été adressée aux candidats inscrits sur la liste restreinte, dont les noms figurent ci-après

N°	ENTREPRISES/SOCIETES
1	AFRICA HEALTH CARE PHARMA SARL
2	GUIBIOMED SARL
3	KALOUM PHARMA SARL
4	MAISON DU MEDECIN ET DU PARAMEDICAL SARLUniper
5	AFRICA MEDICAL SUPPLY SARL
6	SIDEM-GUINEE SARL
7	SOGUIPREM SARL
8	CHIGUIPHARM SARL

La passation de marché sera conduite par voie d'Appel d'Offres Restreint tel que défini à l'article 28 du code des marchés publics.

Les candidats intéressés peuvent obtenir un jeu complet du dossier d'Appel d'Offres Restreint qui peut être retiré contre un reçu de paiement d'une somme forfaitaire non remboursable de trois million {3 000 000 GNF) francs guinéens. Les paiements seront effectués à la Banque Centrale de la République de Guinée comme suit

- 50% au compte N°4 I 110 71 « Receveur Central du Tré-

sor»

- 30% au compte N°2011000407 de l'ARMP ouvert à la BCRG

- 20% au compte de l'Autorité contractante

Une redevance de régulation de 0,60% du montant hors taxes du marché sera prise en charge par l'Attributaire de marché conformément aux dispositions de l'article 41 du Décret D/2020/154/PRG/SGG du 07 Août 2020.

Les frais d'immatriculation du contrat de 0,3% du montant hors taxes du marché à verser sur le compte de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics (DGCMP) conformément aux dispositions de l'arrêté A/2023/1015/MEF/CAB/SGG du 23 Mars 2023, portant attributions, organisation de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics.

Les offres doivent être rédigées en langue française et devront être déposées en quatre (4) exemplaires dont une (1) copie originale et trois (3) copies au Service Passation des Marchés Publics du Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique, sis à Almamy, Commune de Kaloum au plus tard le **20 / 06 / 2025** à 10 heures 00 mn et la séance d'ouverture des plis aura lieu à 10 heures 30 mn le même jour dans la salle de conférence du Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique.

Les offres doivent comprendre une garantie bancaire de soumission égale à

1,5% du montant de l'offre pour chaque lot en francs guinéens.

Les candidats resteront engagés par leurs offres pendant une période de 120

jours à compter de la date limite de dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et au DPAO.

Les offres seront ouvertes en présence d'un observateur indépendant et des représentants des soumissionnaires qui désirent participer à l'ouverture des plis, les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

Veuillez croire, Mesdames et Messieurs, en l'expression de mes salutations distinguées.


Dr Oumar Diouhé BAH



Avis d'Appel d'offres Restreint

Autorité de Régulation du Secteur des Jeux et Pratiques Assimilées (ARSJPA)

DAOR N° 001/ARSJPA/2025

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'approbation du Plan de Passation des Marchés Publics du Secrétariat Général de la Présidence de la République par la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics en date du 12/02/2025

2. La Direction Générale de l'Autorité de Régulation du Secteur des Jeux et Pratiques Assimilées a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget, Exercice 2025 et a l'intention d'utiliser une partie de ses fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de fourniture de Trois (3) Véhicules Tout Terrain.

3. Les produits seront fournis à l'Autorité de Régulation du Secteur des jeux et Pratiques Assimilées dans un délai de **Quinze (15) jours**

La Direction Générale de l'Autorité de Régulation du Secteur des Jeux et Pratiques Assimilées sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir ces Véhicules.

Aucune offre par variante ne sera prise en considération.

4. La participation à cet appel d'offres restreint tel que défini aux articles 28 et suivants du Code des marchés publics concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Restreint et qui ne sont pas concernés par un des cas d'inéligibilité prévus à l'article 64 du Code des Marchés Publics.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Direction de l'Autorité de Régulation du Secteur des Jeux et Pratiques Assimilées **sise à la Villa 33 de la Cité des Nations, Kaloum, Conakry** et prendre connaissance des documents d'Appel d'Offres à l'adresse susmentionnée du **lundi au Jeudi de 9h à 16h 30mn**, et le **Vendredi de 09h à 13h 00mn**.

Les candidats concernés pour cet appel d'offre restreint sont :

- **ENTREPRISE MARIE MADELEINE KOUNDOUNO**

- **GS-CONSULTING SARL**

- **IP COM SARL**

Les exigences en matière de qualification sont : **voir le dossier d'appel d'offres**

6. Le présent appel d'offres fait référence aux marges de préférences prévues par les articles 78 et 79 du Code des marchés publics.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un Dossier d'Appel d'Offres complet à l'adresse mentionnée ci-après : Direction Générale de l'Autorité de Régulation du Secteur des Jeux et Pratiques Assimilées **sise à la Villa 33 de la Cité des Nations, Kaloum, Conakry** à compter du 30/Mai/2025 contre un paiement non remboursable d'**Un millions Francs Guinéens (1.000.000 GNF)**.

Le document d'Appel d'offres sera immédiatement remis aux candidats intéressés ou adressé à leur frais par voie électronique.

8. Les offres doivent être rédigées en langue française et devront être déposées en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies à l'adresse ci-après : Autorité de Régulation du Secteur des Jeux et Pratiques Assimilées **sise à la Villa 33, Cité des Nations, Kaloum, Conakry, République de Guinée, Tél :621 09 99 84** au plus tard le 16/Juin/2025 à **10h 30mn**.

Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées aux frais des soumissionnaires concernés sans être ouvertes.

Les offres seront ouvertes à l'Autorité de Régulation du Secteur des Jeux et Pratiques Assimilées **sise à la Villa 33, Cité des Nations, Kaloum, Conakry, République de Guinée, Tél 625 43 60 41**, le 16/Juin/2025 à **11h 00 mn**, en présence des représentants des soumissionnaires.

Les offres doivent comprendre une **garantie bancaire de soumission d'un montant de 1% du montant du marché**.

Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite de soumission.

Le Directeur Général

Signature et sceau du Directeur Général Mamadou CISSE.

KINDIA

Mohamed Camara écope de 10 ans de prison pour vol de «téléphones»

L'affaire avait fait grand bruit, le 13 mai 2025, jour des funérailles du comédien Moussa Koffoé, un individu s'était emparé subtilement des téléphones des enfants du défunt. L'homme, rapidement identifié grâce aux photos et vidéos partagées sur les réseaux, a été interpellé à Kamsar.



Ce lundi 26 mai 2025 s'est tenu le procès de Mohamed 1 Camara accusé du vol des téléphones des enfants du défunt Moussa koffoé. Poursuivi pour vol aggravé Mohamed Camara, a donné sa version des faits:

« J'ai appris le décès de Moussa Koffoé sur les réseaux sociaux alors que je me trouvais à Kamsar. J'ai pris une voiture pour me rendre à Kindia. Comme je ne connaissais pas la ville, j'ai pris un taxi-motard qui m'a conduit directement à la maison mortuaire. A mon arrivée, je me suis installé dehors sur une chaise pour passer la nuit. Le lendemain matin, on nous a demandé de ranger les chaises, ce que j'ai fait avec les autres. Ensuite, il a été annoncé que les enfants de Moussa Koffoé devaient se rendre à l'atelier pour se changer et enfiler des habits blancs. J'ai profité de cette occasion pour les accompagner.

Pendant que les enfants se changeaient, on me confiait leurs affaires personnelles pour les garder. C'est à ce moment que j'ai pris le téléphone portable du premier fils de Moussa Koffoé ainsi que ses documents. A la Place des Martyrs où se tenait la cérémonie funèbre, j'ai profité de ce moment de tristesse pour voler d'autres téléphones alors que les enfants pleuraient. Au moment du témoignage de Grand-Devis à la cérémonie, j'ai quitté discrè-

tement les lieux et j'ai repris la route vers Kamsar. Une fois arrivé, mon frère m'a confronté en me disant que j'avais mal fait, que je n'aurais jamais dû voler les téléphones des orphelins de Moussa Koffoé. Il a immédiatement récupéré les téléphones et a contacté un de ses amis, un gendarme. Mais je n'avais pas la conscience tranquille. J'ai alors décidé de me rendre au commissariat de Kamsar. Malheureusement, le commandant n'étant pas présent, le jour suivant, dès que j'ai commencé à m'expliquer, le commandant m'a interrompu en disant qu'il m'avait déjà reconnu grâce à une photo circulant sur les réseaux sociaux. Il a immédiatement appelé le petit frère de Moussa Koffoé, nommé Ababakhaady. Je lui ai expliqué que je n'avais rien vendu et que tous les téléphones étaient toujours avec mon frère. Par la suite, j'ai été transféré à Boké, puis à Kindia. Voilà comment se sont déroulés les faits qui me sont reprochés. »

Après les débats, le juge a requalifié les faits en «vol aggravé» et «abus de confiance» avant de rendre son verdict.

Mohamed 1 Camara a été condamné à 10 ans de prison et au paiement d'une amende de 5.000.000 Gnf à titre de dommages aux victimes.

KADIATOU KB
Baldé depuis Kindia

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET (AMI)
DIRECTION NATIONALE DE LA GEOLOGIE**

Budget National de Développement (BND) 2025

**« PROJET D'EVALUATION GEOLOGIQUE DES COULOIRS RESERVES A L'EXPLOITA-
TION ARTISANALE DE L'OR ET DU DIAMANT »**

(Relance)

**Recrutement d'un consultant pour la réalisation des travaux d'évaluation géologique des
couloirs réservés à l'exploitation artisanale du diamant sur 100 km².**

Mai 2025

La Direction Nationale de la Géologie (DNG) du Ministère des Mines et de Géologie a pour mission la mise en œuvre de la Politique du Gouvernement dans le domaine de la recherche Géologique et Minière. A ce titre, elle procède à l'inventaire et à l'évaluation exhaustive des ressources minérales du pays ; élabore et réalise les programmes de cartographie géologique et de recherche minière ; met à jour les cartes géologiques, géomorphologiques, tectoniques, des substances minérales et autres du pays.

Dans le cadre de la réforme du secteur de l'exploitation artisanale de l'or et du diamant, la Direction Nationale de la Géologie est particulièrement chargée de l'évaluation géologique des zones d'exploitation. C'est ainsi qu'elle a réalisé en 2022 l'inventaire des couloirs ou des sites d'exploitation artisanale de l'or et du diamant dans 12 préfectures de la Guinée pour un total de 47 sites et une superficie cumulée de 1074.77 km².

Pour la campagne de 2025 la DNG compte utiliser les fonds du BND pour réaliser l'évaluation géologique de deux (02) préfectures à savoir : Forécariah et Dubréka pour une superficie totale de 100 km². Dans le cadre de la mise en œuvre dudit projet, le Ministère des Mines et de la Géologie entend recruter un consultant pour réaliser les travaux d'évaluation géologique des couloirs réservés à l'exploitation artisanale du diamant sur 100 km².

1. Objectif Général

L'objectif de la mission du consultant est de réaliser les travaux d'évaluation géologique dans deux (02) préfectures pour l'exploitation artisanale du diamant sur 100 km² dans les préfectures de Forécariah et Dubreka.

2. Tâches du consultant

En collaboration avec les Cadres de la DNG, le Consultant est chargé de :

- Collecter et analyser les données géologiques, géophysiques et géochimiques existantes ;
- Réaliser la cartographie géologique, topographique, structurale et délimiter les placers dans chaque couloir contenu dans les 100 km² ;
- Réaliser des puits pour échantillonner les sédiments dans les couloirs artisanaux et des tranchées de contrôle sur une superficie de 100 km² ;
- Produire une base de données complète du projet ;
- Produire un rapport technique certifié ;
- Assurer l'analyse au laboratoire et le contrôle qualité des échantillons des puits et des tranchées pour le diamant et minéraux associés produits pendant la campagne ;
- Assurer le traitement et l'interprétation des données produites pendant la campagne ;
- Réaliser le modèle géologique et l'estimation des ressources minérales de chaque site ;
- Assurer la formation des cadres de la DNG dans la planification, la collecte et l'interprétation des données et la production des rapports.

3. Profil du consultant et critères de sélection

- Formation : Avoir Bac+5 au minimum en géoscience, noté sur 5 points ;
- Avoir une expérience pratique de dix (10) ans au minimum, en cartographie géologique, structurale, topographique et dans la gestion des bases de données géocentriques, noté sur 15 points ;
- Avoir une maîtrise des techniques d'échantillonnage et de traitements des échantillons de puits et tranchées, notée sur 14 points ;
- Avoir une bonne connaissance de la prospection et de l'évaluation géologique des sites alluvionnaires, notée sur 16 points ;
- Avoir des compétences pratiques en évaluation des ressources géologiques et la conception de modèle géologique spécifique aux gisements de type alluvionnaire, notée sur 20 points ;
- Avoir réalisé au moins deux (02) missions similaires dans les cinq (5) dernières années, notée sur 24 soit 12 points par mission et plus ;
- Avoir une bonne maîtrise des techniques et logiciels de cartographie géologique, de modélisation géologique et d'évaluation des ressources et réserves minérales, notée sur 6 points.

4. Calendrier d'exécution

La mission du consultant va couvrir toute la durée de la phase du projet sur douze (12) mois

5. Livrables

Le consultant devra produire et mettre à la disposition du (client) les documents suivants :

- Les rapports d'avancement ;
- Les cartes thématiques des différents sites (géologique, topographique et structurale) ;
- La base de données complète du projet (format : Tiff, shp, Excel,) pour faciliter la manipulation et la réinterprétation des données ;
- Le certificat d'analyse des échantillons délivré par le laboratoire ;
- Le rapport final.

6. Méthode de recrutement

La méthode de sélection sera basée sur la qualité technique du consultant.

NB : les consultants intéressés à la présente manifestation d'intérêt doivent faire parvenir leur proposition au plus tard le mercredi 18 juin 2025 à 10 heures précises à la Personne Responsable des Marchés Publics et des Part du Ministère des Mines et de la Géologie, au 5ème étage à l'adresse suivante :
TOURE Almamy Moustapha : Numéros de téléphone : +224 628 240 393 ; 655 240 393 ou 664 240 393, E-mail : prmp@mines.gov.gn
Signature de l'Autorité Contractante (client) :

P/Le Ministre/PO
Le Secrétaire Général du Ministère
des Mines et de la Géologie.
Aboubacar KOUROUMA

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET (AMI)
DIRECTION NATIONALE DE LA GEOLOGIE**

Budget National de Développement (BND) 2025

« PROJET D'EVALUATION GEOLOGIQUE DES COULOIRS RESERVES A L'EXPLOITATION ARTISANALE DE L'OR ET DU DIAMANT »

(Relance)

Recrutement d'un consultant pour la réalisation des travaux d'évaluation géologique des couloirs réservés a l'exploitation artisanale de l'or sur 100 km².

Mai 2025

1. Contexte et justification

La Direction Nationale de la Géologie (DNG) a pour mission la mise en œuvre de la politique du Gouvernement dans le domaine de la recherche Géologique et Minière. A ce titre, elle procède à l'inventaire et à l'évaluation exhaustive des ressources minérales du pays ; élabore et réalise les programmes de cartographie géologique et de recherche minière ; met à jour les cartes géologiques, géomorphologiques, tectoniques, des substances minérales et autres du pays. Dans le cadre de la réforme du secteur de l'exploitation artisanale de l'or et du diamant, la Direction Nationale de la Géologie est particulièrement chargée de l'évaluation géologique des zones d'exploitation. C'est ainsi qu'elle a réalisé en 2022 l'inventaire des couloirs ou des sites d'exploitation artisanale de l'or et du diamant dans 12 préfectures de la Guinée pour un total de 22 sites et une superficie cumulée de 163 km².

Pour la campagne de 2025 la DNG compte utilisé les fonds du BND pour réaliser l'évaluation géologique de dix-neuf (19) sites dans sept (7) préfectures pour une superficie totale de 500 km². Cette campagne portera sur des sites identifiés dans les préfectures de Gaoual et Siguiri pour une superficie de 100 km².

Dans le cadre de la mise en œuvre dudit projet, le Ministère des Mines et de la Géologie entend recruter un consultant pour réaliser les travaux d'évaluation géologique des couloirs réservés à l'exploitation artisanale de l'or sur 100 km².

2. Objectif Général

L'objectif de la mission du consultant est de réaliser les travaux d'évaluation géologique des couloirs dédiés à l'exploitation artisanale de l'or sur 100 km² dans les préfectures de Gaoual et de Siguiri.

3. Tâches du Consultant.

En collaboration avec les cadres de la DNG, le consultant est chargé de :

- Réaliser la cartographie géologique, topographique et structurale de chaque couloir contenu dans les 100 km² ;
- Réaliser un programme de sondage auger à une maille de 50m x 50m sur une superficie de 100 km² ;
- Assurer l'analyse au laboratoire et le contrôle qualité des échantillons de sondage pour l'or et minéraux associés produits pendant la campagne ;
- Assurer le traitement et l'interprétation des données produites pendant la campagne ;
- Réaliser le modèle géologique et l'estimation des ressources minérales de chaque site ;
- Produire une base de données complète du projet ;
- Produire un rapport technique certifié ;
- Assurer la formation des cadres de la DNG dans la planification, la collecte et l'interprétation des données et la production des rapports.

4. Profil du consultant et critère de sélection.

- Formation : Avoir Bac+5 au minimum en géoscience notée sur 5 points ;
- Avoir une expérience pratique de cinq (5) ans au minimum, en cartographie géologique, structurale, topographique et dans la gestion des bases de données géo scientifiques notée sur 15 points ;
- Avoir une maîtrise des techniques d'échantillonnage et de traitement des échantillons de sondage auger, notée sur 14 points ;
- Avoir une bonne connaissance de la prospection et de l'évaluation géologique des sites alluvionnaires, notée sur 16 points ;
- Avoir des compétences pratiques en évaluation des ressources géologiques et la conception de modèle géologique spécifique aux gisements de type alluvionnaire notée sur 20 points ;
- Avoir réalisé au moins deux (02) missions similaires dans les dix (10) dernières années, notée sur 24, soit 12 points par mission ;
- Avoir une bonne maîtrise des techniques et logiciels de cartographie géologique, de modélisation géologique et d'évaluation des ressources et réserves minérales notée sur 6 points.

5. Durée d'exécution

La mission du Consultant va couvrir toute la durée de la phase du projet sur douze (12) mois.

6. Livrables

Le consultant devra produire et mettre à la disposition de l'autorité contractante les documents suivants :

- Les rapports d'avancement ;
- Les cartes thématiques des différents sites (géologique, topographique et structurale) ;
- La base de données complète du projet (format, tiff, shp, excel,) pour faciliter la manipulation et la réinterprétation des données ;
- Le certificat et les résultats d'analyse des échantillons délivré par le laboratoire ;
- Le rapport final certifié.

7. Méthode de recrutement

La méthode de sélection sera basée sur la qualité technique du consultant.

NB : les consultants intéressés à la présente manifestation d'intérêt doivent faire parvenir leur proposition au plus tard le mercredi 18 juin 2025 à 10 heures précises à la Personne Responsable des Marchés Publics et des Part du Ministère des Mines et de la Géologie, au 5ème étage à l'adresse suivante :

TOURE Almamy Moustapha : Numéros de téléphone : +224 628 240 393 ; 655 240 393 ou 664 240 393, E-mail : prmp@mines.gov.gn

Signature de l'Autorité Contractante (client) :

P/Le Ministre/PO.
Le Secrétaire Général du Ministère
des Mines et de la Géologie.
Aboubacar KOUROUMA

LE DIABETE

Comprendre la maladie du siècle

Le diabète est aujourd'hui une maladie chronique qui touche des millions de personnes à travers le monde. Pourtant, sa prévention et sa gestion sont à la portée de tous grâce à des mesures simples et efficaces. Dans cet article, découvrez ce qu'est le diabète, ses causes, ses symptômes, ainsi que les moyens de le prévenir et de le traiter.



Pour en savoir plus, nous avons rencontré Saran Diakité, infirmière travaillant au sein de la clinique [poly clinique fellah], qui a accepté de répondre à nos questions.

1. Qu'est-ce que le diabète ?

Le diabète est l'une des principales maladies chroniques, caractérisée par un excès de glucose (sucre) dans le sang, appelé hyperglycémie. Les principaux types : diabète de type 1 (ma-

ladie auto-immune où le pancréas ne produit plus d'insuline), diabète de type 2 (résistance à l'insuline et/ou production insuffisante, souvent lié à l'âge, au surpoids et au mode de vie), diabète gestationnel (survient pendant la grossesse).

2. Quels sont les principaux symptômes qui doivent alerter ?

Soif excessive, besoin fréquent d'uriner, fatigue inexplicable, perte de poids soudaine, vision trouble,

infections fréquentes, cicatrisation lente.

3. Quelles sont les causes principales du diabète ?

Pour le type 1 : facteurs génétiques et environnementaux (infections virales). héréditaire

Pour le type 2 : surpoids, sédentarité, alimentation déséquilibrée, hérédité.

4. Comment l'alimentation et l'activité physique influencent-elles le risque ?

Une alimentation riche en sucres et en graisses augmente le risque, tout comme un mode de vie sédentaire. Une alimentation équilibrée et une activité physique régulière réduisent le risque de diabète de type 2.

5. Conseils pour prévenir la maladie chez les personnes à risque :

Maintenir un poids santé,

pratiquer une activité physique régulière, adopter une alimentation équilibrée, éviter le tabac et limiter l'alcool, et surveiller régulièrement sa glycémie.

6. Quelles sont les options de traitement actuelles ?

Type 1 : insuline à vie.

Type 2 : changements de mode de vie, médicaments oraux (metformine, sulfamides), voire insuline si nécessaire.

Gestationnel : régime, exercice, insuline parfois. Ces cas sont très fréquents actuellement.

7. Comment gérer le diabète au quotidien ?

Il faut une surveillance régulière de la glycémie, prendre correctement les traitements, avoir une alimentation adaptée et une activité physique, gestion du stress, et des consultations régulières.

8. Quelle est l'importance

du suivi glycémique et des consultations ?

Le suivi permet d'évaluer l'efficacité du traitement, adapter la prise en charge, prévenir les complications graves.

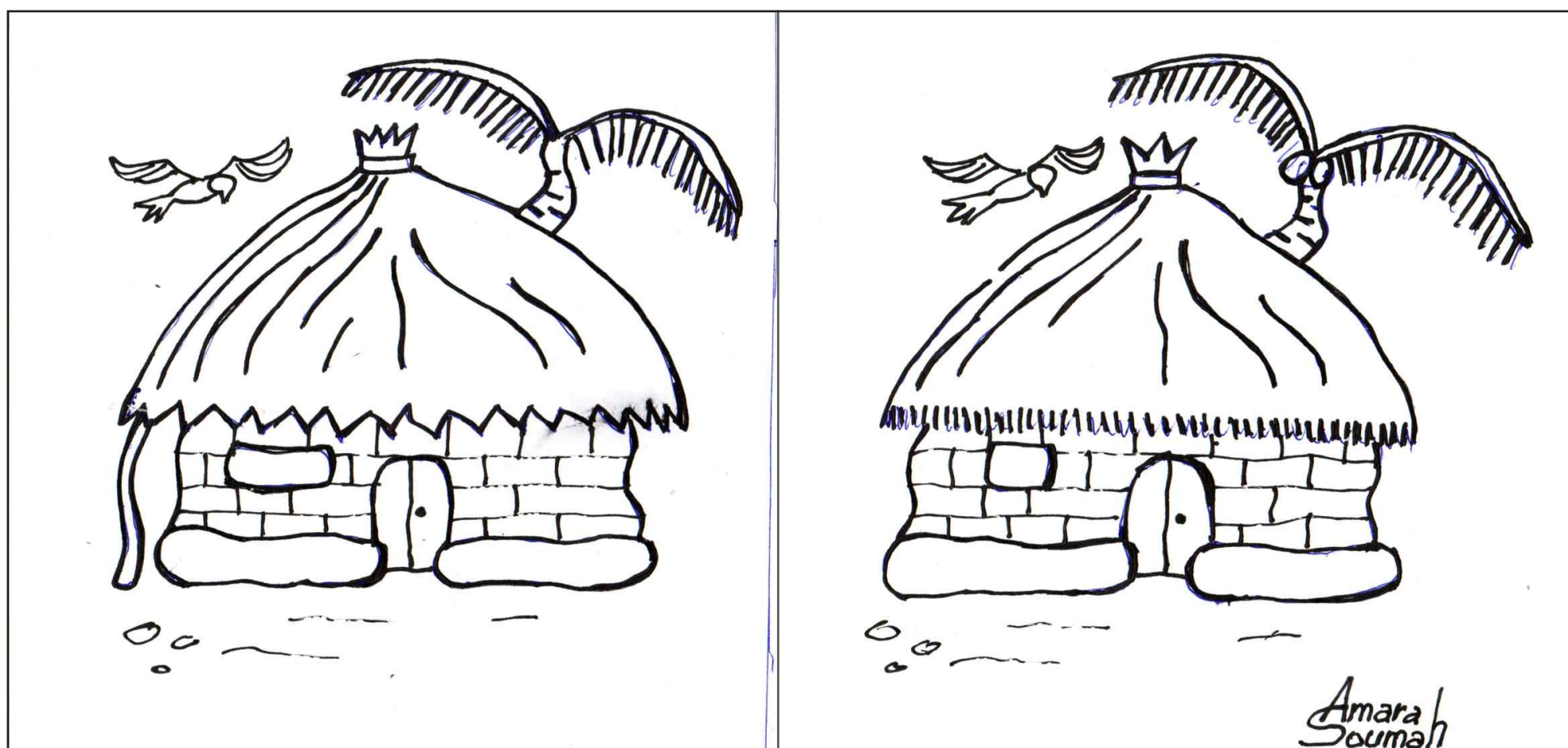
9. Comment les professionnels de santé accompagnent-ils les patients ?

Par l'éducation thérapeutique, le soutien psychologique, des plans de soins personnalisés, et l'aide à l'acceptation et à l'adaptation.

Le diabète est une maladie chronique sérieuse mais qui peut être bien gérée grâce à une bonne hygiène de vie et à un suivi médical rigoureux. En adoptant de saines habitudes alimentaires, en pratiquant une activité physique régulière et en surveillant régulièrement la glycémie.

Mariama Bah
étudiante stagiaire

JEUX



LA GUINÉE CÉLÈBRE SES PLUMES

Début des travaux du Grand Prix littéraire présidentiel

Le 28 mai dernier, la salle de conférence du Centre de Lecture Publique et d'Animation Culturelle (CELPAC), à Conakry, a servi de cadre à la première réunion technique et de prise de contact du comité de présélection du Grand Prix littéraire du Président de la République de Guinée.



Présidée par Mme Nènè Assatou Diawara, conseillère chargée des questions de culture et de l'artisanat, la rencontre a mobilisé plusieurs hauts responsables du ministère de la Culture, ainsi que des cadres du CELPAC.

Cette première réunion marque le coup d'envoi d'un processus ambitieux visant à mettre en lumière la richesse de la création littéraire guinéenne. À travers ce prix, il s'agit de découvrir

et de promouvoir les écrivains guinéens, d'encourager l'excellence littéraire, de professionnaliser davantage les maisons d'édition locales et de positionner la Guinée sur la scène littéraire africaine et internationale.

Dans son intervention, Bernard Pépé Beavogui, directeur général du CELPAC, est revenu sur la genèse de cette initiative portée par les plus hautes autorités.

« Le Grand Prix littéraire du Président de la République incarne une ambition nationale : celle de célébrer l'intelligence, la créativité, la mémoire collective et la richesse de notre imaginaire. Le CELPAC, en tant qu'institution chargée du livre et de la lecture publique, se réjouit d'abriter ce moment fondateur du processus de sélection et se tient pleinement mobilisé pour accompagner le comité tout au long de sa mission », a-t-il indiqué.

Plus loin, il a souligné que le comité de présélection, chargé d'une tâche noble et exigeante, devra identifier sept œuvres majeures qui seront soumises à l'appréciation du jury final. « Je ne doute pas que la diversité des profils, la richesse des parcours et l'engagement des membres du comité en faveur des lettres guinéennes et africaines seront les meilleurs garants d'une sélection crédible, équitable et respectueuse des valeurs que nous por-

tons », a-t-il ajouté.

De son côté, le directeur général adjoint du CELPAC, Hassane Hilal Sylla, a détaillé les critères de sélection ainsi que les récompenses prévues. Selon lui, « seront prises en compte : la qualité de l'écriture (style, langue), l'originalité du propos, la pertinence des

Un prix à forte portée symbolique

Représentant le ministre de la Culture, Moussa Moïse Sylla, Mme Nènè Assatou Diawara a salué l'initiative, soulignant l'importance de cette distinction pour la reconnaissance du talent littéraire guinéen : « Ce prix, institué par le Président de la République, incarne la reconnaissance suprême de l'État envers les talents artistiques et culturels qui contribuent à l'épanouissement de notre identité nationale, à la cohésion sociale et au rayonnement international de la Guinée. »

Elle a encouragé les



enjeux abordés et la contribution à l'imaginaire ou à la mémoire collective. »

Quant aux distinctions, elles sont à la hauteur de l'ambition du prix :

- 1er Lauréat : 250 000 000 GNF, un trophée, une attestation et une écharpe ;
- Éditeur du 1er lauréat : 40 000 000 GNF et un satisfecit ;
- 2e Lauréat : 150 000 000 GNF, une attestation et une médaille ;
- 3e Lauréat : 60 000 000 GNF, une attestation et une médaille.

membres du comité à faire preuve de rigueur, d'équité et de professionnalisme dans l'accomplissement de leur mission : « Vous avez été choisis pour la justesse de votre regard artistique, la rigueur de votre parcours et votre attachement à l'excellence. La mission qui vous est confiée est noble et exigeante. Il s'agit d'identifier, d'évaluer et de proposer les candidats les plus méritants, selon des critères clairs et objectifs. »

Sana Sylla

CULTURE

Remise d'Instruments de musique aux grands orchestres nationaux

Ce vendredi 30 mai, l'esplanade du Palais du Peuple a été le théâtre d'une cérémonie de remise de kits d'instruments musicaux et vidéo à dix troupes artistiques et orchestres nationaux. Précédée d'un carnaval géant, cette cérémonie symbolise la renaissance du riche patrimoine culturel du pays.



Un Engagement National pour la Culture

Cette initiative s'inscrit dans la vision du Président Mamadi Doumbouya, qui, à travers le programme Simandou 2040, fait de la culture une priorité nationale. Des actions concrètes récentes, telles que le Festival international Djembé (FID) de Guinée, la mise en place d'une assurance maladie pour les artistes et la participation active à des événements majeurs comme le FEMUA 2025, témoignent de cet engagement sans faille. L'objectif est clair : permettre aux artistes de professionnaliser leur art, de créer en toute dignité, de diffuser des messages positifs et de faire revivre la culture guinéenne dans toute sa splendeur, à l'image des orchestres nationaux d'antan qui ont bâti la renommée du pays.

Pour immortaliser cet événement, un grand carnaval a réuni plusieurs fédérations et associations culturelles, ainsi que des organisations soutenant les actions du CNRD du siège de la Feguifoot à l'esplanade du palais du peuple. Présidée par le ministre de la Culture, du Tourisme et de l'Artisanat, la cérémonie a connu la présence du ministre des Affaires étrangères et des Guinéens de l'Etranger, des préfets de Kankan, Guéckédou et de N'Zérékoré, des hauts cadres du ministère de la Culture et plusieurs acteurs

culturels.

Dans son discours, Mousa Moïse Sylla, ministre de la Culture, du Tourisme et de l'Artisanat, a souligné : « Ce n'est pas une simple remise d'instruments, elle symbolise dans toute sa force le réveil profond de notre patrimoine musical, la réhabilitation de nos récits, la réinvention de nos imaginaires, et la reconquête de notre fierté culturelle. Dans chaque note de djembé, de kora ou de balafon, c'est une partie de l'âme guinéenne qui reprend vie. Les formations musicales ne seront plus de simples « vestiges folkloriques subventionnées. »

Mais des « entités vivantes, dynamiques, économiquement viables », capables de générer leurs propres revenus. L'État s'engage à créer un environnement propice, en facilitant l'accès aux espaces, aux opportunités et aux ressources, sans pour autant financer directement leur fonctionnement.

Pour les autorités, la place centrale accordée à la culture dans les politiques publiques n'est pas fortuite. Elle s'inscrit dans les mouvements mondiaux et continentaux. S'appuyant sur des instruments juridiques tels que la Convention de 2005 de l'UNESCO sur la diversité des expressions culturelles, l'Agenda 2030 des Nations Unies pour le développement durable et la charte de la renaissance culturelle africaine

de l'Union Africaine. Ces textes consacrent la culture comme un levier fondamental de développement humain, d'inclusion sociale, de paix durable et de croissance économique.

À l'ère numérique, où les frontières s'estompent, le gouvernement a mis en place un Service National des Industries Culturelles et Créatives au sein du ministère de la culture, une structure inédite visant à transformer la créativité guinéenne en richesse.

En plus des formations orchestrales, des kits audiovisuels ont été remis aux troupes de cinéma populaire, reconnaissant ainsi le rôle essentiel du septième art comme miroir de la société, outil d'éducation et vecteur de paix et de cohésion sociale. Un vibrant hommage a été rendu aux pionniers du cinéma populaire qui ont marqué l'imaginaire collectif guinéen.

Les dix orchestres et troupes artistiques bénéficiaires de ces instruments sont entre autres Nimba Jazz de Nzérékoré ; Kèbèndo Jazz de Guéckédou ; Djoliba Jazz de Faranah ; Bafing Jazz de Mamou ; Dirou Band de Kindia ; 22 Bands de Kankan ; Kolima Jazz de Labé ; Télé Jazz de Télémélé ; Sorsornet Rythmes de Boké ; Horoya Band National

La joie était palpable chez les récipiendaires. Bintou Kantabadouno, directrice préfectorale de la Culture, du Tourisme et de l'Artisanat de Guéckédou, a exprimé son immense satisfaction quant à la renaissance du Kèbèndo Jazz de Guéckédou, « oublié » depuis plus de 30 ans.

« C'est une renaissance », a-t-elle affirmé, soulignant que ces nouveaux instruments permettront aux

jeunes générations de revitaliser la culture de Guéckédou et d'évoluer dans de meilleures conditions.

Cette cérémonie marque un tournant majeur pour la Guinée, posant les bases d'une ère nouvelle où la culture est reconnue

comme un pilier essentiel du développement et de l'identité nationale. La cérémonie a été marquée par des prestations musicales dans la ferveur et la communion.

Mohamed Dramé

L'HUMOUR DE KINDY Vieux Brahim coyahka



A Coyah les gens ont pris l'habitude de d'exagérer les choses, dans leur façon de faire ou de parler. Un jour le vieux Brahim a passé toute la journée au marché, sans rien gagner. Il décide de rentrer à la maison. Après un bon repos sous l'arbre à palabre et plusieurs tasses de thé, le vieux Brahim se voit en forme et détendu, il raconte à ses enfants sa rude journée au marché et la cherté de la vie. Comme ça faisait plus de 3 ans qu'il n'avait pas mis les pieds au marché, Il a vu un poste Radio très grand qu'il n'avait pas l'habitude de voir. Habitué à extrapoler, Il veut convaincre son auditoire « mes enfants, j'ai vu aujourd'hui un poste radio au marché de coyah, il est plus grand que le stade du 28 septembre ». Le connaissant, les enfants ont répondu : « Eh papa vous n'avez rien vu, nous hier au marché

de Tanene nous avons vu une cassette on dirait l'esplanade du palais tellement qu'elle est grande ».

Pris à son propre jeu, vieux Brahim réplique : « Idiots que vous êtes, dans quelle radio cette cassette peut-elle jouer ? ».

Alors bien décidés à avoir le dernier mot, les enfants lui répondent : « Dans votre radio énorme comme le stade du 28 septembre papa ». Enervé, Vieux Brahim s'est penché pour ramasser des cailloux et les cogner avec. Sachant qu'ils allaient avoir chaud, les enfants ont tous fui en riant.

« Vous allez me trouver ici imbéciles que vous êtes », cria le vieux Brahim qui les attend toujours d'ailleurs à Coyah.

Oumar Kindy THIAM

HANDBALL

La Guinée triomphe au tournoi IHF Trophy Zone 2 en Mauritanie



Sous l'égide de son président Mamadouba Paye Camara, la Fédération Guinéenne de Handball, à travers ses handballeuses, a été honorée cette semaine.

En marge du tournoi IHF Trophy Zone (2) de Handball disputé à Nouakchott, les équipes cadettes et juniors guinéennes, ont été vraiment impressionnantes à travers leurs parcours sans faute, imprégnés de victoires chacune dans sa catégorie.

Dans cette compétition, les équipes cadettes et juniors du Syli Handball de Guinée ont été éblouissantes et séduisantes avec une prestation remarquable.

D'ailleurs, ce parcours s'est soldé samedi 17 mai avec une double victoire respectivement dans les deux finales dudit tournoi IHF Trophy Zone 2 face aux sélections marocaines.

Dans ce tournoi, la Guinée avec ces deux catégories cadettes et juniors a triomphé en décrochant ainsi les titres de championne de

la zone 2 chez les moins de 17 ans et moins de 19 ans.

Le récit de cette belle soirée a d'abord débuté par une victoire écrasante des cadettes guinéennes, sur leur homologue des moins de 17 ans marocaines sur le score de 34 à 11. Invaincue tout au long de la compétition, l'équipe féminine cadette boucle ce tournoi avec un bilan exceptionnel de cinq victoires en autant de matchs.

De leurs côtés, les juniors guinéennes ont confirmé leur suprématie en s'imposant aussi 38 à 19 face aux moins de 19 ans du Maroc.

Avec cette performance remarquable enregistrée dans ce tournoi IHF Trophy, la Guinée confirme ainsi son statut de nation montante du handball féminin en Afrique de l'Ouest.

Et puis cette prestation permet également à la Guinée dans ces deux catégories de décrocher sa qualification pour la phase continentale de l'IHF Trophy 2025.

Fatoumata Djiwo Diallo

CHAN 2025

Aucun arbitre guinéen retenu

Aucun arbitre guinéen ne figure sur la liste des officiels sélectionnés pour le Championnat d'Afrique des Nations (CHAN) 2025, prévu du 2 au 30 août en Tanzanie, en Ouganda et au Kenya. Une absence remarquée, surtout au regard de la participation régulière d'arbitres guinéens tels qu'Abdoulaye Manet, Aïssatou Kanté et Younoussa Tawel Camara lors des compétitions interclubs africaines ou des éliminatoires.



Une absence qui interroge Cette non-sélection soulève des interrogations sur les critères de choix de la CAF, mais surtout sur l'état général de l'arbitrage en République de Guinée. Ironie du sort, le Syli National local, quant à lui, s'est qualifié pour cette édition du CHAN, marquant ainsi son retour sur la scène continentale après une absence lors de la précédente édition.

Des causes structurelles profondes Selon plusieurs experts, dont Athanase Nkubito, Responsable du Développement de l'Arbitrage pour l'Afrique francophone à la FIFA, cette absence est le reflet de lacunes structurelles et organisationnelles persistantes.

« L'absence d'un programme structuré et continu de formation des arbitres constitue un obstacle majeur », déclare-t-il. « Tout comme les joueurs, les arbitres ont besoin d'un encadrement permanent, de centres de formation spécialisés et d'instructeurs qualifiés pour progresser », Un championnat local en difficulté

Le faible niveau de compétitivité du championnat national est un autre facteur déterminant. Les longues interruptions et l'instabilité du championnat guinéen limitent les occasions pour les arbitres de se perfectionner dans des contextes exigeants. Or, c'est à travers la pratique régulière et à haut niveau que les officiels peuvent atteindre les standards requis pour les compétitions internationales.

Manque de préparation physique et technique

La performance d'un arbitre repose également sur une préparation physique rigoureuse et une maîtrise technique sans faille. Des séances de formation régulières, des stages, ainsi que des évaluations physiques sont indispensables. En Guinée, l'absence de ces dispositifs affaiblit la compétitivité des arbitres sur la scène continentale.

Vers une réforme nécessaire

Pour espérer voir à nouveau des arbitres guinéens officier dans les grandes compétitions africaines, une réforme en profondeur est indispensable. Il faut mettre en place un programme de développement à long terme, revaloriser le football local et instaurer une préparation continue des arbitres. Cela nécessite une volonté politique forte et une coordination entre la Fédération Guinéenne de Football, les clubs, les instructeurs, et les autorités sportives.

Ibrahima Sory Bangoura

TOURNOI UFOA/A 2025

La Sierra Leone s'adjuge le titre de champion

La Sierra Leone a remporté la 3^e édition du tournoi de football féminin de

l'UFOA-A, en battant le Sénégal (1-0) en finale le 31 mai 2025 à Nouakchott.



Double tenantes du titre, les Lionnes de la Téranga ont été surprises par des Léo-naises revancharde, qui signent ainsi leur premier

sacre dans cette compétition. Le tournoi, initialement prévu du 18 au 31 mai, a débuté le 22 en raison de problèmes de visas. Dès l'ouverture, le Sénégal s'est imposé face à la Guinée (2-1), tandis que la Sierra Leone s'inclinait lourdement face à la Gambie (0-3). Mais les Léo-naises ont su rebondir, notamment en battant la Guinée (3-1), alors que le Sénégal in-

fligeait un sévère 6-0 à la Gambie. Le match Sénégal-Sierra Leone s'est soldé par un nul (1-1), avec 7 points pour chaque équipe en phase de groupes.

La Guinée, malgré une victoire contre la Gambie (4-3), est éliminée avec un bilan insuffisant. Dans la poule A, le Mali et le Liberia se sont qualifiés, mais ont échoué en demi-finales face à la

Sierra Leone (0-1) et au Sénégal (0-1) respectivement. En match de classement, le Liberia a dominé le Mali (1-0), décrochant la 3^e place. Le tournoi s'est clôturé sur un fait marquant : la toute première défaite du Sénégal dans cette compétition, créée en 2020, face à une équipe sierra-léonaise tenace et historique.

Fatoutama Djiwo Diallo

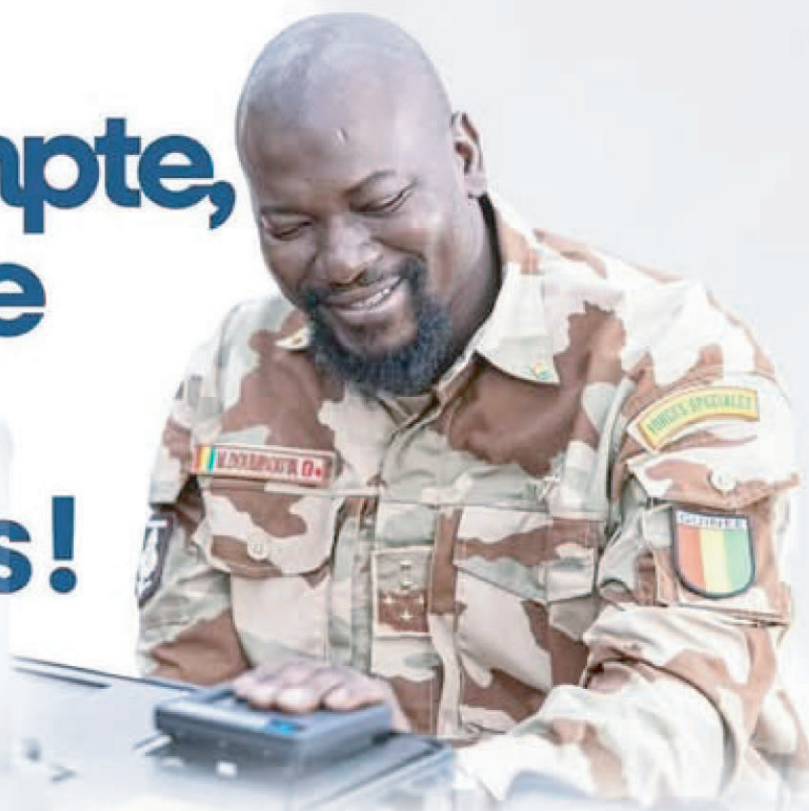
**Se recenser
c'est renforcer
votre capacité à
influencer l'avenir
de notre nation.**



PROGRAMME
SIMANDOU
2040

Guinée

**Chaque voix compte,
chaque visage
est unique:
Recensez-vous !**



PROGRAMME
SIMANDOU
2040

Guinée

HOROYA
Quotidien national

QHoroya
Journal Horoya
www.horoya.net

POUR VOS ABONNEMENTS

Siège: dans l'enceinte de la RTG Boulbinet-Kaloum
+224 664 633 212 / 623 490 130 -BP: 191 Conakry
horoya1958@gmail.com